

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2249 - 9 septembre 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Préserver l'emploi
et le pouvoir d'achat**

**Des exigences
vitales pour tous
les travailleurs**

M 06189 - 2249 - F: 1,00 €



Il y a dix ans à New York

Les attentats du 11 septembre

p. 10

SOMMAIRE

Leur société

- p 4 ■ Le procès Chirac
 ■ La crise selon Parisot
 ■ Lefebvre inutile
 ■ L'expulsion des Roms de Saint-Denis
- p 5 ■ La « lettre-programme » de Martine Aubry
- p 6 ■ Une rentrée scolaire difficile
 ■ Lycée Eugénie-Cotton Montreuil (93)
 ■ Académie de Grenoble : titulariser les précaires
- p 7 ■ Le Parti socialiste et l'Education nationale
 ■ Chatel et les enfants privés de cantine
 ■ Seine-Saint-Denis : suppression des centres d'accueil pour jeunes étrangers
 ■ Les centres de loisirs à Saint-Denis (93)
- p 16 ■ Mediator : les mensonges de Servier
 ■ L'affaire d'euthanasie de Bayonne

La candidature de Nathalie Arthaud

- p 8/9 ■ Le texte de sa conférence de presse

Il y a 10 ans

- p 10 ■ Les attentats du 11 septembre 2001

Dans le monde

- p 11 ■ Italie : la grève du 6 septembre
 ■ Espagne : A deux mois des élections générales
- p 12 ■ Libye :
 • on se dispute les contrats
 • une chasse aux immigrés
 ■ Tunisie : l'injustice sociale persiste

Dans les entreprises

- p 13 ■ Montpet-Fonderies du Poitou Alu - Ingrandes (Vienne)
 ■ Chèques postaux - Orléans-La Source
 ■ SNCF - Lyon
- p 14 ■ Accidents du travail et maladies professionnelles
 ■ L'enterrement de la Sécurité sociale minière
 ■ Sodimétal - Plancy-l'Abbaye (Aube)
 ■ Peugeot-Sochaux
 ■ Le chantier de l'EPR
- p 15 ■ Fralib - Gémenos (Bouches-du-Rhône)
 ■ Still-Saxby - Montataire (Oise)
 ■ Lectalis - Xertigny (Vosges)

Fêtes de Lutte Ouvrière

• Toulouse

samedi 24 septembre à partir de 18 h et dimanche 25 septembre à partir de 11 h

Hall 8 du Parc des Expositions à Toulouse
 allocution de Nathalie Arthaud samedi soir à 20 h

• Tours

samedi 24 septembre à partir de 14 h 30
 Salle des Fêtes de Saint-Pierre-des-Corps (près de la Mairie)



• Lyon

samedi 24 septembre à partir de 17 h et dimanche 25 septembre à partir de 11 h 30
 Espace Mosaïque à Saint-Priest
 47 rue Aristide Briand (route d'Heyrieux)
 allocution de Nathalie Arthaud dimanche à 16 h

• Rennes

Samedi 1^{er} octobre de 15 h à 24 h
 Centre social Carrefour 18, 7, rue d'Espagne à Rennes (métro Henri Fréville)
 Allocution de Nathalie Arthaud à 18 h

• Orléans

Samedi 8 octobre de 14 h à 24 h
 Salle des Fêtes de Saran (près de la Mairie)
 Allocution de Nathalie Arthaud à 18 h 30

Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 septembre,

Lutte Ouvrière sera présente à la Fête de L'Humanité.

Dans le stand Lutte Ouvrière, situé avenue Pablo-Picasso, juste à côté du point de rencontre numéro 13, vous trouverez :

- des débats : vendredi à 19 h, samedi à 16 h et à 20 h, et dimanche à 14 h
- des expositions
- un espace librairie, avec les publications de Lutte Ouvrière et des ouvrages sur le mouvement ouvrier.

CERCLE LÉON TROTSKY

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour thème :

Italie

La classe ouvrière face au gouvernement Berlusconi... et à la politique des partis de gauche qui lui ont ouvert la voie

Vendredi 7 octobre à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil 128, rue de Paris Montreuil (Seine-Saint-Denis)
 Métro : Robespierre (ligne 9)

Participation aux frais : 3 euros

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :
 LUTTE OUVRIÈRE BP 233
 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
 l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
 multimédia
 (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
 audio

(version parlée de nos textes)
 www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
 hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Contre le chômage et le recul du pouvoir d'achat: nos exigences vitales

Face au défi du désendettement, «*les Français doivent plus que jamais être conscients de leur devoir*», vient de déclarer le Premier ministre Fillon. Et d'ajouter: «*Je parie sur le sang-froid et la lucidité.*» Voilà cet homme, dans son costume bien taillé et avec son salaire confortable, qui parle de sang-froid à des femmes et des hommes du monde du travail, dont trois millions n'ont pas de travail du tout et trois autres millions vivent du salaire d'un petit emploi précaire! Sans parler de tous ceux –et ils sont des millions– qui ont bien un emploi et un salaire régulier, mais dont le pouvoir d'achat baisse du fait des hausses de prix et qui sont à la merci d'un licenciement du jour au lendemain! Alors, la «*lucidité*» pour les travailleurs, c'est de comprendre que le monde de Fillon et de ses semblables est celui de nos exploiters.

Le gouvernement ne loupe pas une occasion d'invoquer la dette pour justifier ses mesures d'austérité. Cette campagne gouvernementale est une vaste fumisterie, en même temps qu'un chantage en direction des travailleurs, pour qu'ils fassent passer au second plan leurs exigences légitimes et vitales.

Une dette, cela se paie? Que la paient donc ceux au profit de qui elle a été faite! L'État s'est endetté pour permettre aux banquiers de traverser une très mauvaise passe après la crise financière de 2008 et aussi pour sauver et accroître le profit de grandes entreprises comme Peugeot-Citroën, Renault et quelques autres. Ni les salariés, ni les chômeurs, ni les retraités n'ont vu la couleur des milliards empruntés aux banques, et sur lesquels l'État paye des intérêts qui enrichissent les banquiers et augmentent le montant de la dette.

Les ministres répètent avec des trémolos dans la voix qu'il faut accepter les mesures d'austérité, pour éviter que nos enfants ou les enfants de nos enfants se retrouvent endettés à leur naissance. Mais, avec les licenciements et l'effondrement du pouvoir d'achat, ce n'est pas dans une ou deux générations que le monde du travail sera poussé vers la pauvreté, mais aujourd'hui!

Il se trouve déjà des patrons pour soumettre leurs travailleurs au chantage auquel se livre celui des Fonderies Montupet: «*Ou vous acceptez une baisse de votre salaire de l'ordre de 23 %, ou je licencie une partie du personnel*»!

Face à ce patronat, face à ces ministres qui lui servent de porte-voix, nous avons à protéger notre emploi et le pouvoir d'achat de notre salaire, les deux seules choses qui nous permettent de vivre. Cette exigence est légitime. Ce sont les travailleurs, les salariés qui produisent tout dans ce pays, jusques et y compris les profits en croissance des grandes entreprises du CAC 40, les dividendes de leurs actionnaires et jusqu'aux salaires des ministres.

Préserver notre emploi et préserver le pouvoir d'achat sont des impératifs qui résument tout le reste, par-delà les revendications partielles, individuelles ou catégorielles. Ces deux impératifs unifient les intérêts de l'ensemble des travailleurs.

Pour se protéger du chômage, les licenciements doivent être interdits et le travail existant réparti entre tous, sans diminution de salaire. C'est possible à l'intérieur de bien des grandes entreprises, qui réduisent leurs effectifs dans une de leurs usines pendant que dans une autre on fait crever les salariés de fatigue. Et en réalité, c'est à peine plus compliqué à l'échelle de l'ensemble de l'économie, à notre époque d'ordinateurs et d'informations instantanées. Cela coûterait de l'argent? Oui, mais de l'argent, la classe capitaliste en dispose! La meilleure preuve en est l'ampleur de la spéculation, qui aboutit à faire partir en fumée des centaines de milliards.

Et, pour garantir le pouvoir d'achat des salaires et des pensions de retraite, il faut leur indexation automatique sur les hausses de prix.

Les patrons et leurs porte-parole nous expliqueront que ce n'est pas possible. Eh bien, qu'ils rendent donc publiques leurs comptabilités, afin que toute la population et en particulier leurs salariés puissent savoir comment ils accumulent leurs profits et ce qu'ils en font! Et, pour commencer, il faut supprimer le secret des affaires derrière lequel patrons et banquiers préparent leurs mauvais coups. Entre les opérations financières et la survie de la société, il y a un choix à faire. Celui des capitalistes et celui des travailleurs sont diamétralement opposés.

Imposer ces exigences demandera une lutte collective massive et déterminée. Mais c'est le seul choix qui nous assure un avenir.

• Campus de l'UMP à Marseille

Unanimité? Seulement contre les travailleurs

Le campus de l'UMP a été l'occasion d'une curieuse valse-hésitation ou plutôt d'un tango –un pas en avant, deux pas en arrière– d'annulations de mesures ou de projets qui venaient tout juste d'être annoncés.

Dans le cadre du récent plan de rigueur, il était prévu d'augmenter la TVA sur les tickets des parcs d'attractions. Jean-Pierre Raffarin a protesté sur son blog: «*Voilà une bien mauvaise idée, qui frappe d'abord les*

familles dont ce type de visites remplace souvent des vacances trop coûteuses.» La remarque ne manque pas de sel, de la part de cet ancien Premier ministre maquillé en défenseur des couches populaires, alors qu'il songe surtout à la défense de «*son*» Futuroscope de Poitiers.

Raffarin a été responsable entre autres de l'allongement de la durée de cotisation pour la retraite, en 2003. Cela pénalisait bien plus les travailleurs que la hausse du prix des tickets

des parcs de loisirs.

Ses propos n'en ont pas moins déplu à Nicolas Sarkozy, qui les a qualifiés d'irresponsables. L'échange s'est finalement conclu par l'annulation de la mesure.

Ainsi encore le ministre de l'Agriculture, Bruno Lemaire, chargé d'élaborer le projet présidentiel de l'UMP pour 2012, avait proposé de faire payer des impôts sur les allocations familiales. Plusieurs responsables de l'UMP ont immédiatement

émis des réserves, au nom de la défense de la famille. Le ministre a fait machine arrière et déclaré qu'il s'agissait seulement d'une idée personnelle... dont il a évité de parler à la tribune. Il en va de même avec la proposition de modifier la taxation des revenus immobiliers, concernant les résidences secondaires, proposition contestée par les députés de l'UMP.

Ainsi, la droite essaye de maintenir une unité de façade, mais les divisions entre ses

membres sont de plus en plus évidentes.

Plus on parle d'union, plus on voit ces hommes de droite –comme leurs pendants du PS– offrir le spectacle du panier de crabes, chacun espérant continuer à accéder à la mangeoire en préservant son poste de député lors des prochaines législatives. La seule chose sur laquelle ils parlent à l'unisson, c'est leur volonté de faire payer la crise aux couches populaires.

Jean POLLUS

• Saint-Denis

(Seine-Saint-Denis)

Expulsion des Roms : le tram de la honte

Le 31 août au matin, les CRS ont débarqué dans un campement de Roms à Saint-Denis et en ont expulsé les occupants. Puis ils les ont conduits jusqu'à la station de tramway, où ils ont été contraints de monter dans un tram spécialement affrété.

À Noisy-le-Sec, a raconté l'un d'eux, « on a dû prendre le RER. À chaque fois qu'on voulait descendre à une station, des policiers étaient là et nous en empêchaient. On a dû changer de trains plusieurs fois, ça a duré trois heures ». La coordinatrice de Médecins du monde a, pour sa part, déclaré : « Des familles nous ont appelés pour avoir des nouvelles de leurs enfants mineurs dont elles avaient été séparées avant l'entrée dans le tram. »

La RATP et la préfecture de Seine-Saint-Denis se rejettent la responsabilité de cet affrètement d'un convoi spécial destiné à perdre les expulsés le plus loin possible de leur ancien domicile. La préfecture prétend que les familles se sont dirigées de leur plein gré vers le tram et que tout a été fait de façon parfaitement légale, au vu d'un arrêt d'expulsion délivré par le tribunal d'instance de Bobigny!

C'est bien là le problème : « légalement », en 2010, 9 000 des 15 000 Roms présents en France ont été expulsés. En 2011, rien n'a changé, ni les expulsions, ni le nombre de Roms présents sur le territoire français, car ils fuient souvent des situations encore plus épouvantables dans leurs pays d'origine. Bien que citoyens européens et théoriquement libres de circuler, ils sont systématiquement traités comme des citoyens de seconde zone, expulsés régulièrement, et de plus en plus rapidement, de leur campements. Chaque expulsion augmente leur pauvreté et le manque de suivi dans les soins, selon Médecins du monde qui dénonce cet acharnement contre les Roms devenus des boucs émissaires « autorisés ».

Cette autorisation vient de haut : Sarkozy, dans son discours de Grenoble il y a un an, a désigné les Roms comme responsables des problèmes de sécurité et on peut penser que cette démagogie xénophobe et anti-pauvres ne risque pas de disparaître en cette année d'élections.

Sylvie MARECHAL

• Procès Chirac

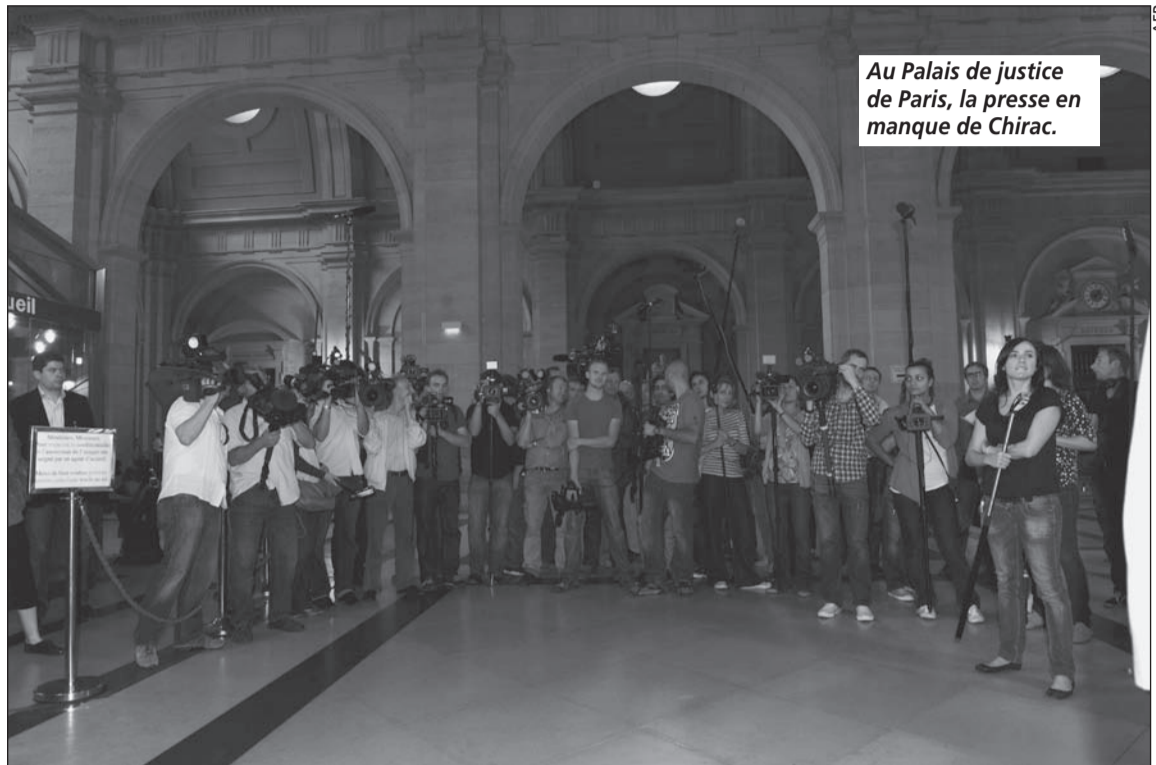
Le « justiciable comme un autre » aux abonnés absents

Deux jours avant l'ouverture de son procès, Jacques Chirac a fait savoir qu'il était incapable, pour raison médicale, de comparaître devant le tribunal de grande instance de Paris, tout en estimant, sans rire, « ce procès utile à notre démocratie, car il montre que tous les Français sont égaux devant la justice ». Pourtant, tout indique le contraire...

Après presque vingt ans de procédure, l'ex-président sera donc jugé en son absence pour des délits d'abus de confiance, prise illégale d'intérêts et détournement de fonds publics, commis avant 1995, quand il était maire de Paris et dirigeant du RPR, ancêtre de l'UMP, le parti de Sarkozy.

Depuis un an, l'entourage de Chirac expliquait qu'il voulait être jugé. En même temps, ses proches communiquaient sur la dégradation de sa santé...

Chirac est accusé d'être responsable, avec d'autres, d'avoir créé des emplois fictifs à la mairie de Paris entre 1992 et 1995. Mais, jusqu'à présent, douze années d'immunité, et pas mal d'indulgence de certains magistrats, lui ont permis d'échapper à plusieurs dossiers de financement du RPR, à l'affaire des « frais de bouche » de la mairie de Paris ou à celle de billets d'avion au financement mal identifié. Parfois, des



Au Palais de justice de Paris, la presse en manque de Chirac.

collaborateurs comme Juppé ont été condamnés, mais lui n'a jamais été jugé, les procédures ayant été enterrées ou prescrites. La justice a su en effet se hâter lentement.

Chirac est donc poursuivi pour quelques emplois fictifs qui servaient à rémunérer parents, amis, proches ou collaborateurs du RPR ou d'associations satellites. En avril 1977, la mairie de Paris comptait 17 « chargés de mission ». Vingt ans après, la police en retrouvait 481. Devant l'ampleur des moyens qu'il aurait fallu engager, la justice s'est limitée à des poursuites sur un échantillon de personnes liées directement

au cabinet du maire de Paris.

Selon le juge qui a instruit l'affaire, « Chirac est parvenu ainsi à se ménager (...) des relais dans la vie politique, y compris au croisement d'autres partis, dans la vie sociale, associative, syndicale, sportive, visant à asseoir son influence politique et à servir à plus ou moins long terme ses intérêts et ambitions, ou ceux de son propre parti (...) tout en portant atteinte aux intérêts financiers de la ville ». Mais, à l'été 2010, la Ville de Paris dirigée par Delanoé (PS) s'est entendue avec les avocats de l'UMP et de Chirac. Le parti de droite a remboursé les trois quarts du coût des emplois

fictifs imputés à Chirac, soit 1,65 million d'euros, et l'ex-président le quart restant, soit 550 000 euros. En échange de quoi la ville, bonne fille, a abandonné les poursuites, ce qui devrait éviter à Chirac et à ses co-accusés toute condamnation...

Chirac n'est pas le seul homme politique à mettre à profit ses fonctions au service de la coterie politique à laquelle il appartient. Mais cette affaire a le mérite de mettre en évidence les liens entre les différentes institutions, et surtout elle permet de juger ce que valent cette justice et ces politiciens.

Jacques FONTENOY

Un ministre qui a de l'idée, c'est rare !

Frédéric Lefebvre, ministre et ancien porte-parole de l'UMP, a tenté d'expliquer la hausse du chômage par « un taux de natalité beaucoup plus important que beaucoup d'autres pays, parce qu'on a beaucoup de Françaises et de Français qui entrent sur le marché du travail ».

Ainsi le chômage ne serait pas la conséquence directe des fermetures d'usines et des licenciements, ni celle des suppressions de postes dans la fonction publique. Non, pour ce monsieur, tout se ramènerait au fait qu'il y aurait trop de travailleurs dès leur naissance. Curieusement, il n'applique pas

la même logique à la question de l'âge du départ à la retraite. Pourtant, demander que les travailleurs âgés restent en activité conduit à un accroissement du chômage. Comme quoi, ses propres raisonnements, il ne les prend même pas au sérieux.

Frédéric Lefebvre est d'ailleurs un peu un spécialiste des raccourcis « démographiques ». En 2009, il avait doctement expliqué un recul important du nombre de membres de l'UMP par le décès d'une grande partie des adhérents de ce parti. Lefebvre utile à la droite ? On peut se le demander, vu l'indigence de ses arguments.

Jean POLLUS

Pour Parisot, la crise c'est l'étranger

Comment parler de la spéculation qui a semé la panique sur les Bourses européennes cet été, sans désigner la responsabilité (ou plutôt l'irresponsabilité) des banquiers ? En jouant sur des réflexes nationalistes et en pointant du doigt un ennemi de préférence étranger. C'est ce que fait Laurence Parisot, en expliquant qu'une « tentative de déstabilisation de la zone euro » avait été le fait des États-Unis qui ont « orchestré » une campagne de rumeurs sur des banques européennes, alors que chacun sait que « nos banques sont parmi les plus solides au monde ».

On avait déjà eu de nombreux « spécialistes » nous

expliquant que la crise actuelle serait due à la Grèce qui aurait dépensé l'argent qu'elle n'a pas ; Alain Minc (patron et ami de Sarkozy) disant que « la crise c'est la faute à l'Allemagne » lorsque Angela Merkel refusait un plan de sauvetage européen, ou Alan Greenspan (ex-dirigeant de la Réserve fédérale américaine) pour qui les attaques de cet été contre l'économie américaine sont dues à « l'euro qui se décompose » !

C'est là une façon de dédouaner les premiers et vrais responsables de cette crise, les banquiers et les industriels internationaux qui imposent leur loi, y compris aux chefs d'État.

Stéphane FORT

• La lettre-programme de Martine Aubry

« Je veux vous parler de la France »

... pas des travailleurs

Martine Aubry, candidate au scrutin organisé par le Parti socialiste pour désigner son champion à la prochaine élection présidentielle, fait distribuer à un million d'exemplaires une lettre-programme.

Après quelques pages pour détailler l'idée qu'elle se fait de la France, elle conclut : « Il faudra aussi faire des choix car tout ne sera pas possible tout de suite », avant d'affirmer ses quatre priorités : « L'emploi – tout pour l'emploi –, le pouvoir d'achat, l'éducation et la sécurité ».

L'emploi... pour la saint-glinglin !

« Donner la priorité à l'emploi, c'est d'abord mobiliser toutes les énergies pour produire en France et en Europe, et produire durable ». C'est le discours tenu par tous les gouvernements depuis quarante ans... avec le succès que l'on sait. Sous prétexte de favoriser l'emploi, le gouvernement fera encore des cadeaux supplémentaires au patronat. Lorsque Martine Aubry était ministre du Travail dans le gouvernement Jospin, sa loi sur les 35 heures avait déjà été l'occasion d'une véritable pluie de milliards pour le patronat. Cette fois, Aubry prône la « compétitivité-qualité », elle veut « rehausser l'effort de recherche et d'innovation privée comme publique », « soutenir les industries stratégiques et exportatrices, développer les filières d'avenir, aider les PME ». Elle « réduira le taux de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises qui réinvestissent leurs profits » et créera même une banque publique d'investissement pour distribuer l'argent public au patronat. Celui-ci empochera comme toujours les aides et subventions, sans créer d'emplois pour autant.

En fait de priorité, Martine Aubry renvoie l'emploi aux calendes grecques, dès

lors qu'elle avertit d'ailleurs « qu'il n'y aura pas de rétablissement durable de l'emploi sans une nouvelle croissance ». Les chômeurs devront donc faire preuve de patience en attendant la fin hypothétique de la crise ! Aubry se fait fort de les aider en créant « une sécurité sociale professionnelle », « permettant à chacun de reprendre des études et de rebondir après un licenciement ». Mais comment rebondir, s'il n'y a pas d'emplois ? Tous les gouvernements ont mis en avant la formation pour lutter contre le chômage... sans la moindre efficacité.

La seule mesure précise et chiffrée promise par Aubry, c'est la création de 300 000 emplois d'avenir pour les jeunes. Ces créations seront sans doute étalées sur la durée du mandat, car Aubry précise qu'il n'y en aura que 100 000 dans les six premiers mois, une misère par rapport aux 640 000 jeunes de moins de 25 ans inscrits à Pôle emploi ! C'est dire que l'avenir de la jeunesse restera lui aussi bien bouché.

Quant aux anciens, ils continueront à trimer au-delà de 60 ans, car si Martine Aubry promet de rétablir « le droit de prendre sa retraite à 60 ans », elle précise bien que seuls « ceux qui ont commencé à travailler tôt ou exercé un emploi pénible » pourront partir alors avec un taux plein, les autres devront attendre d'avoir cotisé 41 ans et demi puis 42 ans... ou partir à 60 ans avec une retraite amputée.

Le pouvoir d'achat... toujours en berne !

Martine Aubry jette encore de la poudre aux yeux avec sa deuxième « priorité » : le pouvoir d'achat. Elle évoque « la répartition équitable des fruits de la croissance »... alors que

la croissance est en berne. En fait de fruits, les salariés se partagent les pépins de la crise et ce n'est pas la « conférence salariale annuelle qui réunira l'État, le patronat et les syndicats » qui va y changer quoi que ce soit. On peut multiplier les parolotes autour du tapis vert : les NAO, les négociations annuelles obligatoires, montrent amplement qu'en l'absence de mobilisation des salariés, ce sont les patrons qui dictent leur loi.

D'ailleurs Aubry ajoute : « Parce que les Français ne peuvent pas attendre, j'instaurerai un rayon de prix

femmes, Aubry ne s'engage pas à exiger du patronat qu'il respecte enfin les innombrables lois déjà adoptées sur le sujet. Elle ose demander aux patrons de négocier avec les syndicats la suppression de cet écart dans les trois ans. Mais qu'est-ce qu'il y a donc à négocier ? Faudrait-il encore que les travailleurs concèdent quelque sacrifice en échange de l'application de la loi ?

En ce qui concerne les deux préoccupations majeures du monde du travail, l'emploi et les salaires, il n'y a rien, mais rien du tout, dans le programme de Martine

dernières années. D'ailleurs elle a confirmé sur TF1 le 5 septembre qu'il n'était pas question de les rétablir. Alors, quand Aubry dit vouloir « refonder » le système éducatif et instaurer un « nouveau pacte éducatif entre la nation et l'ensemble des professionnels de l'éducation », sans autre précision, les professionnels en question et les parents d'élèves peuvent s'inquiéter.

Reste la sécurité, pour laquelle 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires seront embauchés, dont 1 000 en 2012. Cet engagement chiffré, auquel ni



citoyens dans les grandes surfaces. » Il y aura là, dit-elle, « une large gamme de produits » dont les prix seront « encadrés par une convention annuelle entre l'État et la grande distribution ». C'est la même idée que celle mise en pratique par Sarkozy avec ses « essentiels de la rentrée ». En fait de fruits de la croissance, les salariés auront droit à des patates citoyennes toute l'année.

Aubry demandera au gouvernement d'encadrer les loyers. Elle taxera les surprofits (pas les profits) des compagnies pétrolières pour financer des tarifs dégressifs pour l'eau, le gaz, l'électricité. Des déclarations vagues qui se traduiront par des mesures tout aussi symboliques que les précédentes, si tant est qu'elles connaissent un début de réalisation.

Quant aux écarts de salaires entre hommes et

Aubry. Sa lettre ne s'adresse pas aux travailleurs, si ce n'est pour les prévenir qu'ils ne se fassent aucune illusion, si elle est élue, et qu'il leur faudra encore prendre patience.

Les autres priorités électorales de Martine Aubry

« Priorité à l'école primaire », « lutte contre l'échec au collège », « repenser les rythmes scolaires » : tout le catalogue de slogans mis en avant par tous les gouvernements y est. Par contre, il n'y a aucun chiffre sur les recrutements indispensables, et surtout pas la promesse de revenir d'urgence sur les dizaines de milliers de postes supprimés ces

les instituteurs ni les infirmières n'ont eu droit, suffira-t-il à assurer la sécurité électorale de Martine Aubry en lui apportant quelques voix ?

Il faudra une très grosse loupe pour distinguer ce qui sépare les propositions de Martine Aubry de celles de ses concurrents socialistes ; et beaucoup d'aveuglement, ou de mauvaise foi, pour croire que le Parti socialiste et son candidat peuvent ou même veulent faire quoi que ce soit pour protéger les travailleurs des conséquences de la crise économique. Une fois au pouvoir, ils devront satisfaire les exigences du grand capital, qui ne veut pas payer la crise. Et c'est la raison pour laquelle ils se gardent bien de prendre des engagements précis envers la population laborieuse, pas même pour gagner des voix.

Dominique CHABLIS

L'impact des suppressions de postes

Le principal syndicat des chefs d'établissements scolaires vient de publier les résultats d'une enquête qu'il a menée auprès de 1 500 collèges et lycées. Les chiffres montrent de façon éloquente l'écart qu'il y a entre les propos lénifiants de Luc Chatel et la réalité.

Le ministre s'était vanté que chaque classe avait eu un professeur à la rentrée de 2010. Or cela n'a été possible que parce que les enseignants avaient effectué 10 % d'heures supplémentaires en moyenne dans les lycées, 4 % dans les collèges. Petit problème d'arithmétique : avec les 16 000 suppressions de postes de cette année, combien d'heures supplémentaires vont-ils devoir faire, si tant est que cela soit possible ?

Autre problème : la réforme des lycées a prévu une aide personnalisée aux élèves, à raison de deux heures de soutien hebdomadaire. 12 % des établissements ont déclaré que, faute de personnel, ils n'assuraient pas ce soutien. Et on ne peut parler d'aide « individuelle » lorsque, une fois sur trois, elle est dispensée devant une classe entière.

Mais le pire est la disparité entre les établissements scolaires concernant les suppressions de postes. Celles-ci affectent majoritairement les établissements défavorisés, qui perdent en moyenne quinze heures de cours hebdomadaires, voire même vingt-cinq pour ceux qui accueillent les familles très défavorisées. Les quelques petits moyens supplémentaires accordés aux ZEP, bien souvent après des luttes, ont été repris. En revanche, les lycées et collèges déjà nantis gagnent, eux, quatre heures de cours !

Donner aux riches et prendre aux pauvres : le gouvernement mène, dans l'éducation comme ailleurs, une politique de classe. Pour les jeunes qui en sont victimes, c'est une leçon qui vaut tous les cours d'éducation civique.

M. L.

Une rentrée scolaire difficile

N'en déplaise au ministre de l'Éducation nationale Luc Chatel, qui prétend malgré les évidences que la rentrée se passe bien, celle de 2011 s'annonce une fois de plus catastrophique.

La suppression de 60 000 postes d'enseignants depuis 2008 ainsi que l'augmentation du nombre d'élèves expliquent cette rentrée difficile. À cela s'ajoutent les différentes mesures du gouvernement qui visent toutes à faire des économies, comme la suppression de la formation des enseignants qui aggrave les conditions d'exercice d'un métier déjà difficile.

Les résultats sont là : partout les effectifs des classes explosent. Dans le primaire, avec 1 500 classes supprimées, mécaniquement elles vont être encore plus chargées. Dès le premier jour, des directeurs d'école refusaient des enfants parce que les classes étaient pleines. Les listes d'attente s'allongent. Dans telle école, les parents s'indignent parce qu'ils ne peuvent pas inscrire leur enfant alors que les grands frères ou sœurs y sont déjà. D'autres ne savent pas où inscrire les leurs. Il ne s'agit même plus des enfants de 2 ans dont l'acceptation à l'école est facultative,



Des parents d'élèves de l'Hérault contre la suppression de cinq classes de l'école primaire.

L'indépendant

mais des enfants de 3 voire 4 ans, qui sont en droit de s'inscrire dans une école maternelle.

Dans les collèges et les lycées, 4 800 postes sont supprimés alors que plusieurs dizaines de milliers d'élèves de plus sont attendus. De nombreux jeunes ne trouvent pas de place et grossissent les rangs des sans-bahut.

À cela s'ajoute la pénurie d'enseignants organisée par le gouvernement lui-même. En modifiant les conditions d'accès au concours des professeurs, en allongeant la durée des études nécessaires, le gouvernement a tari le vivier de recrutement. Des centaines de postes ouverts au concours n'ont ainsi pas été

pourvus. Résultat, les postes non pourvus sont attribués à des contractuels, moins bien payés. Ainsi, un jeune recalé au concours pourra enseigner, souvent devant les classes les plus difficiles, en étant bien moins payé.

À Paris par exemple, dans les écoles primaires, trente jeunes ayant un master 2, et n'ayant bénéficié tout au plus que de six jours de formation, prendront en charge une classe au même titre qu'un enseignant chevronné. Ces jeunes débiteront leur métier en ZEP (en zone d'éducation prioritaire), c'est-à-dire dans les écoles les plus défavorisées et les plus difficiles. Cela reste donc une constante ; quand il s'agit de mettre un

jeune sans formation, le ministre le nomme dans les quartiers les plus populaires, montrant tout à la fois son mépris pour les classes populaires et pour les jeunes enseignants, qui devront essayer les plâtres !

Sur la seule académie de Créteil, 2 100 contractuels ont été recrutés, autant d'emplois précaires que le gouvernement n'est pas tenu de renommer l'année suivante.

Dès le 27 septembre, une grève est prévue dans l'Éducation nationale. La suivre massivement sera un bon moyen de montrer la colère des enseignants face à une politique gouvernementale chaque année encore plus révoltante.

Aline URBAIN

• Lycée Eugénie-Cotton Montreuil (Seine-Saint-Denis)

Des contrats d'accompagnement... pour le retour au chômage

Une attaque de grande ampleur a aussi marqué cette rentrée : le non-renouvellement d'un grand nombre des contrats aidés, cyniquement appelés CAE, contrats d'accompagnement à l'emploi. Ces contrats concernent les précaires et les plus mal payés, dont beaucoup de travailleurs âgés ou de chômeurs de longue durée.

Au lycée Eugénie-Cotton de Montreuil, onze des collègues en CAE l'an dernier ont vu leur poste supprimé. Ce lycée n'est pas un cas isolé puisque, uniquement à l'échelle de Montreuil, 150 postes de ce type ne sont pas renouvelés. Plus largement il semble que, suite à des directives ministérielles, les administrations ont pour ligne de conduite de supprimer un maximum de CAE durant le premier semestre 2011.

À Eugénie-Cotton, outre le retour au chômage pour des collègues qui ont presque tous 50 ans et qui comptaient voir leurs contrats renouvelés, cela va se traduire par une surcharge de travail pour le personnel d'entretien et administratif, ainsi que par les suppressions des aides individualisées et du soutien aux élèves. Bref, par de nouvelles dégradations dans les conditions d'enseignement.

Révolté par cette situation, le personnel s'est réuni en nombre lors d'une assemblée générale dès la prérentrée et a décidé de porter une pétition à l'Inspection académique de Bobigny le jeudi 8 septembre, jour où l'ensemble des syndicats de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis appellent à la grève.

Correspondant LO

• Académie de Grenoble Il faut titulariser massivement les précaires !

Depuis le mercredi 31 août, des enseignants non titulaires, contractuels ou vacataires, campent devant le rectorat de Grenoble, à l'initiative du SNES, pour dénoncer leurs conditions de vie et de travail qui se dégradent de plus en plus.

Dans le même temps où 60 000 postes étaient supprimés ces dernières années, la précarité a littéralement explosé : en un an, les non-titulaires de l'académie de Grenoble sont passés de 1 800 à 2 700, soit une hausse de 50 % des effectifs, alors que leur nombre avait déjà augmenté de 25 % il y a deux ans.

Les vacataires sont payés à l'heure, et ne peuvent dépasser le quota de 200 heures par année, contrairement aux contractuels, un peu moins précaires. Ils n'ont aucun droit : pas de couverture en cas d'accident du travail, pas de droit au chômage, pas de congé maternité pour une

femme enceinte. Ils servent de bouche-trous et sont de plus en plus souvent affectés sur des matières différentes de leur spécialité. Leur salaire ne dépasse pas 1 300 euros par mois.

La mobilisation a commencé à payer. Début septembre, le rectorat a en effet annoncé l'arrêt définitif du recours à la vacance dès la rentrée. Les vacataires à qui un chef d'établissement avait promis en juin dernier six heures de vacance hebdomadaires à l'année deviendront contractuels, ce qui leur permettra de bénéficier de droits, dont celui au chômage, aux congés maladie et congés payés.

En tout cas, il faut de toute urgence titulariser ces personnels précaires... et créer massivement des postes d'enseignants pour que les conditions d'étude s'améliorent !

Correspondant LO

• Le Parti socialiste et l'Éducation nationale **« Tout n'est pas possible »... ou rien ne changera ?**

Dans leurs propositions se rapportant à l'Éducation nationale, les dirigeants du Parti socialiste avancent à pas feutrés, c'est le moins que l'on puisse dire.

Si Aubry, Hollande ou Royal ne sont pas avares de généralités sur la « revalorisation » du métier d'enseignant, les propositions concrètes sont minimes et ne se rapportent qu'à des points marginaux, et tous glissent sur les suppressions de postes effectuées. Et, même si ce n'est jamais dit ouvertement, on peut entrevoir derrière leurs discours une volonté de réformer le statut des enseignants en allongeant leur temps de présence dans les établissements scolaires.

Ainsi, lorsque la droite parle ouvertement de revoir les horaires des professeurs, Martine Aubry parle-t-elle de « *nécessaire adaptation à un monde qui a changé* » et elle envisage de négocier un nouveau contrat avec les enseignants. « *Le travail des enseignants ne commence pas quand ils franchissent la porte de leur salle de classe. Il ne se termine pas quand ils ont fini de corriger leurs copies* », a-t-elle dit dans un entretien au Monde. François Hollande est sur la même longueur d'onde quand il demande qu'il y ait une réflexion sur le temps de service. Ségolène Royal, qui



Avec ou sans le PS, il faudra rester mobilisés pour défendre l'école.

avait proposé lors de la dernière campagne pour les élections présidentielles que les enseignants restent 35 heures dans leur établissement, contourne maintenant la question en disant qu'elle allait demander aux régions et départements de leur offrir « *les moyens de travailler sur place* ». Tout est dans la nuance... Valls et Montebourg, qui ne figurent pas parmi les favoris dans la course à l'investiture lors des primaires du PS, se sentent beaucoup moins gênés, eux, pour afficher clairement leur volonté d'allonger le temps

de présence des enseignants.

Quant aux suppressions de postes, « *nous ne pourrons pas tout faire tout de suite* », disent-ils en chœur. Tout au plus les trois principaux dirigeants proposent-ils un moratoire pour les 12 000 prévues pour la rentrée 2012, mais aucun ne prévoit de revenir sur les quelque 60 000 déjà effectuées et d'embaucher les enseignants et les autres catégories de personnel indispensables pour assurer un enseignement de qualité. Pas plus d'ailleurs qu'ils ne parlent de revenir sur les réformes des

retraites, les mesures d'austérité qui frappent la population laborieuse ou les cadeaux de toute sorte aux plus riches.

Les dirigeants du Parti socialiste veulent présenter une image responsable aux yeux de la bourgeoisie. Ils avalisent toutes les attaques du gouvernement contre les travailleurs, les enseignants étant une catégorie d'entre eux, tentant de masquer leur volonté de ne rien changer derrière les phrases creuses et les belles paroles.

Marianne LAMIRAL

• Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) **Dans les centres de loisirs, ça n'a pas été !**

À Saint-Denis, dans la banlieue parisienne, cet été, le travail dans les centres de loisirs, qui accueillent des enfants de 2 ans et demi à 12 ans, a été particulièrement fatigant durant la période des congés d'été.

De moins en moins d'enfants partant en vacances, les centres de loisirs étaient bien pleins. Les effectifs en personnel pour les accueillir, qui sont déjà très justes tout au long de l'année, étaient loin d'être suffisants, d'autant que l'été est aussi la période où on doit faire le gros nettoyage des cantines : décapage à la main de toutes les tables, les chaises, les murs et, à la machine, des sols.

Dans une école, le travail des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) chargés des cantines était si chargé que pendant presque tout le mois d'août,

entre le ménage et le service des enfants, il était impossible de trouver le temps de s'asseoir pour déjeuner. Chacune des Atsem se contentait de manger un fruit ou l'entrée du jour, juste après le service des enfants et avant le nettoyage quotidien des locaux. La municipalité a bien envoyé une personne de plus et une autre un peu plus tard mais, même avec ce renfort, les Atsem n'ont quasiment pas trouvé le temps de se poser pour déjeuner.

Il y a à peine quatre ou cinq ans, les vacances d'été permettaient de souffler un peu et d'être moins stressées. Mais avec l'augmentation du nombre d'enfants et les effectifs qui ne suivent pas, c'est bien fini. L'été est même une période plus dure que le reste de l'année.

Correspondant LO

• Chatel et les enfants privés de cantine **Un ministre mal informé**

Interrogé sur l'impossibilité pour les enfants de chômeurs de s'inscrire à la cantine dans certaines communes, le ministre de l'Éducation nationale s'est défaussé.

C'est la municipalité de Thonon-les-Bains, en l'occurrence, qui vient d'appliquer cette décision à la rentrée. Mais plus de 70 communes, depuis plus de dix ans, ont déjà pris des mesures semblables, dont de grandes villes comme Lyon, Bordeaux, Meaux, Troyes, Nice... Dans certains cas il y a eu des mobilisations, des pétitions, des plaintes, et la justice a même annulé à plusieurs reprises de telles interdictions, estimant que c'était une restriction illégale de l'accès au service public et une discrimination. Ainsi en 2009, la mairie d'Oullins (UMP) avait été contrainte de réintégrer des enfants de chômeurs dans ses cantines, et

à sa suite la ville de Lyon (PS) avait fait de même. Ces décisions de justice font jurisprudence, mais elles n'ont pas force de loi. Si bien que des chômeurs et leurs enfants continuent à être victimes de la démagogie de certains maires.

Chatel, pour sa part, a déclaré que cela ne relevait pas de sa fonction, mais « *de la libre administration des collectivités territoriales* ». La décentralisation a bon dos, pour un ministre qui n'ose ni justifier une crapulerie, ni la dénoncer pour ne pas déplaire à son électeur. Il est vrai que le gouvernement contribue à la fois à l'aggravation du chômage et à la dégradation du système scolaire, alors on aurait tort d'attendre qu'il s'oppose à ces mesures qui s'inscrivent dans la démagogie anti-pauvres qu'il développe depuis des mois.

Pierre MERLET

• Seine-Saint-Denis

Les jeunes étrangers pris en tenaille entre le Conseil général et l'État

Le Conseil général de Seine-Saint-Denis, dirigé par le socialiste Claude Bartolone, a décidé de refuser depuis le début septembre de prendre en charge les mineurs étrangers sans famille, les renvoyant systématiquement vers la Protection judiciaire de la jeunesse.

Ces jeunes arrivent, poussés par la misère et la guerre, au mieux mis dans l'avion par leurs proches qui espèrent pour eux un avenir meilleur. La plupart de ces jeunes ont déjà connu des situations terribles : ce sont par exemple de très jeunes filles qui fuient un mariage forcé, parfois déjà enceintes, ou des enfants-soldats d'Afrique. Ils atterrissent à l'aéroport de Roissy, débarquent à Caen, à Marseille, où la plupart du temps ils ne connaissent personne. Ils seraient 6 000 à arriver en France chaque année.

En 2010, le seul département de Seine-Saint-Denis en a accueilli 943, alors qu'il n'en avait reçu que 181 en 2007. Cela s'explique par la proximité de l'aéroport de Roissy mais aussi du fait que les services de l'État les dirigent vers ce département.

Claude Bartolone justifie sa décision en disant que la charge financière de cet accueil s'élève à 35 millions d'euros, soit 20 % du budget de l'Aide sociale à l'enfance, et que le 93 déjà endetté ne peut supporter une telle dépense. Il a alerté à de nombreuses reprises l'État qui fait la sourde oreille, trop content de laisser les collectivités territoriales se démener avec des problèmes sociaux qui dépassent les moyens d'un seul département et devraient relever de l'État.

Même si Claude Bartolone prétend mettre ainsi l'État face à ses responsabilités, sa décision pénalise surtout des jeunes ou des enfants déjà fragilisés, d'autant que la Protection judiciaire de la Jeunesse, vers laquelle ces jeunes sont aujourd'hui renvoyés, refuse aussi de les prendre en charge. Ils se retrouvent livrés à eux-mêmes, dans un pays qu'ils ne connaissent pas et dont ils ne parlent pas la langue. Alors bien sûr, si c'est la responsabilité de l'État de trouver une solution, la méthode choisie par Claude Bartolone est inacceptable. Au lieu d'appuyer la mobilisation des associations pour dénoncer cet état de fait, il laisse ces jeunes à la dérive.

Aline URBAIN

Une candidature communiste

Ci-dessous le texte de la conférence de presse que Nathalie Arthaud, candidate de Lutte Ouvrière à l'élection présidentielle, a tenue le 6 septembre 2011

Pour cette conférence de presse de rentrée, je voudrais esquisser les grandes lignes de notre campagne présidentielle.

Cette campagne va se dérouler dans un contexte particulièrement dur pour les travailleurs, pour les salariés, pour les retraités, pour les petites gens, dont je souhaite porter les préoccupations et représenter les intérêts politiques dans cette élection.

Mais la situation est pesante pour l'ensemble de la société, ou plus exactement pour l'écrasante majorité qui ne possède pas de capitaux à placer et qui ne spéculent pas.

Parce que vous le savez comme moi, la crise financière ébranle une nouvelle fois toute l'économie et il est évident aujourd'hui que les dirigeants politiques ne maîtrisent absolument rien. La fréquence même des rencontres au sommet entre les grands chefs d'État est l'aveu de leur impuissance.

Le fait que l'organisation capitaliste de l'économie soit totalement incapable de maîtriser une de ses crises est la preuve que cette économie, en plus d'être injuste, est profondément irrationnelle et qu'elle est dans une impasse.

La crise actuelle et l'affolement général qu'elle a déclenché chez ceux qui se veulent « l'élite dirigeante » nous conforte dans nos convictions de militants communistes.

Où il est nécessaire de changer toute l'organisation sociale, de la réorganiser de fond en comble sans les lois du marché et du profit, sur des bases communales. Tous nos raisonnements, toute notre politique découlent de cette certitude.

Mais nous savons bien qu'une révolution ne peut pas surgir des urnes, pas plus de celles de l'élection présidentielle de 2012 que d'aucune autre. La transformation révolutionnaire de la société ne pourra résulter que de l'activité consciente de la masse des exploités. Elle surviendra quand des millions de femmes et d'hommes, révoltés par leurs conditions d'existence, seront décidés à prendre le mal à la racine. Lorsqu'ils seront décidés à agir par eux-mêmes pour mettre fin au pouvoir absolu de la classe capitaliste, minoritaire et irresponsable.

Les problèmes vitaux du chômage et des hausses de prix

En ce qui concerne cette élection je parlerai des problèmes vitaux qui minent la classe ouvrière : le chômage et le pouvoir d'achat. Et je dirai et redirai aux

travailleurs que ce n'est pas une fatalité et que l'on peut les combattre à condition de se défendre, à condition d'inverser le rapport de forces entre les travailleurs et la bourgeoisie. À condition que les travailleurs fassent prévaloir leurs propres intérêts y compris dans cette période de crise.

Parce qu'il est particulièrement révoltant que ceux qui dirigent l'économie et qui en sont les bénéficiaires n'assument pas la responsabilité des dégâts qu'ils causent ! Ils continuent à s'enrichir, pendant qu'on impose aux salariés, aux retraités, aux chômeurs, aux petites gens, de payer pour une crise dont ils ne sont en rien responsables.

Le gouvernement, Sarkozy et Fillon en tête, mène en ce moment une campagne permanente pour dire que la dette de l'État a franchi un seuil intolérable et qu'il faut tout faire pour la réduire.

Toute cette campagne est une vaste fumisterie, en même temps qu'un chantage en direction des classes travailleuses pour qu'elles fassent passer au second plan leurs exigences légitimes et vitales.

La fumisterie de la campagne sur la dette

Depuis la crise financière de 2008, la dette publique a augmenté de près de 400 milliards d'euros. Mais si l'État s'est endetté jusqu'au cou, ce n'est certainement pas parce qu'il a fait des cadeaux aux salariés, aux retraités ou aux chômeurs. L'État a vidé ses caisses et emprunté pour mettre des milliards à la disposition des banquiers afin de les sauver des conséquences désastreuses de leurs propres spéculations. Il a emprunté pour financer la « prime à la casse » et autres subventions données au grand patronat. Il a fait de l'assistanat en grand pour capitalistes en difficultés !

Eh bien, ceux qui parlent de la dette comme d'un problème incontournable sans dire au profit de qui la dette a été faite, mentent à la population. Ils cachent cette injustice fondamentale qui est de faire payer les catégories les plus pauvres de la population pour rembourser les dettes faites au profit des plus riches !

La dette de l'État, n'est pas un problème pour tout le monde ! Pour toute une partie de la classe capitaliste, ce n'est pas du tout un problème, c'est au contraire une source de profit puisqu'ils encaisseront, en 2011, 50 milliards d'euros d'intérêt. Et si la dette est un problème pour les travailleurs, c'est uniquement parce que les possédants veulent leur



imposer le remboursement !

Alors, ce que j'ai à dire aux travailleurs, c'est de ne pas se laisser impressionner par ce qui n'est qu'un chantage, que je considère abject même et surtout lorsqu'on l'enveloppe d'appels à la « solidarité nationale » ou au « partage des sacrifices ».

(...)

Quel que soit l'enrobage, quand les dirigeants politiques parlent de rigueur, ce sont toujours les classes populaires qui finissent par payer ! Et que les candidats socialistes à la primaire cherchent tous à concurrencer Sarkozy sur le terrain de l'austérité montre que s'ils reviennent au pouvoir, la seule chose qui changera c'est que les coups ne viendront plus de la droite mais de la gauche !

Alors, ce que je dirai aux travailleurs, c'est que le chantage concernant la dette et la crise ne peut pas, ne doit pas faire passer au second plan les deux exigences vitales du monde du travail : imposer des mesures à même de nous protéger contre le chômage et imposer des mesures contre la perte de pouvoir d'achat du fait des hausses de prix.

Contre le chômage : la répartition du travail sans diminution de salaire

Vous savez tous que le nombre de chômeurs est en augmentation. Même les chiffres officiels approchent les trois millions de chômeurs. Et tout le monde sait qu'une fois de plus, les statistiques officielles sont faites autant pour montrer la réalité que pour la masquer. Le nombre de ceux qui n'ont pas de travail ou qui n'en ont qu'occasionnellement approche en réalité les six millions. Le nombre de chômeurs de longue durée s'accroît, comme s'accroît

le nombre de jeunes qui commencent leur vie active à courir de petits boulots en petits boulots mal payés, quand ils ne sont pas chômeurs. Même l'Insee, très modéré dans les conclusions qu'il tire de ses statistiques, parle de huit millions de pauvres dans ce pays ! Rien que ce chiffre-là est une condamnation du système économique.

Cette situation est une catastrophe pour les travailleurs concernés et pour leur famille. Mais elle nuit à bien d'autres catégories : petits commerçants, paysans, artisans, dont les revenus sont liés à ceux des travailleurs.

Et c'est une catastrophe pour l'ensemble de la société car

bien des maux qui frappent notre société, considérée pourtant comme étant parmi les plus riches de la planète, en découlent. En découlent la ghettoïsation des quartiers populaires, la désocialisation d'une partie de la jeunesse, l'insécurité, les trafics et bien d'autres choses encore.

Mais le chômage n'est pas une fatalité, on peut le combattre.

Pour stopper la progression du chômage et pour l'éradiquer, il y a une solution simple : interdire les licenciements collectifs et répartir le travail entre tous sans diminution de salaire. Ce sera une des exigences essentielles

que je formulerai dans ma campagne. Cela coûterait de l'argent au grand patronat ? Oui, incontestablement, mais de l'argent les groupes capitalistes en ont bien au-delà de ce qui leur est nécessaire pour les investissements auxquels d'ailleurs ils procèdent de moins en moins. La preuve en est l'ampleur atteinte par la spéculation.

Eh bien, l'argent gaspillé dans la spéculation serait infiniment mieux utilisé du point de vue des intérêts de la société s'il servait à verser des salaires permettant à tous de vivre correctement. Et lorsqu'il y a moins de travail, il faut réduire les horaires, mais sans toucher au montant du salaire !

Ce serait une mesure de justice sociale élémentaire. Les propriétaires et les actionnaires des groupes capitalistes ont touché tous les ans, depuis le début de la crise, des dividendes en hausse de 5 %, 10 %, voire plus. Il faut leur imposer de ne pas toucher de dividendes pour arrêter le recul subi par les travailleurs.

Imposer l'échelle mobile des salaires

Une autre exigence que je défendrai pendant la campagne, c'est d'être protégés contre les hausses de prix qui se multiplient. Les loyers deviennent prohibitifs pour les familles ouvrières. Les prix des articles de consommation courant dont la nourriture augmentent de plus en plus. La seule mesure susceptible de protéger le pouvoir d'achat des salariés contre ces

hausse de prix est l'indexation automatique des salaires sur les prix. Ce que le mouvement ouvrier appelle traditionnellement « l'échelle mobile des salaires ».

Au-delà de ces deux exigences vitales, je mettrai en avant dans ma campagne la levée du secret bancaire, industriel et commercial, c'est-à-dire la levée du secret des affaires. Les groupes capitalistes, les banquiers, sont trop irresponsables à l'égard de la société. Ils se préoccupent exclusivement de leurs profits privés : ils l'ont montré tout au long de la crise.

Eh bien, il ne faut pas les laisser prendre leurs décisions dans le secret des conseils d'administration, sans le moindre contrôle, sans même la moindre transparence. Un salarié, un cadre, même s'il est au courant d'un projet contraire aux intérêts de la société ou de l'environnement, n'a légalement pas le droit de le dévoiler. Il faut supprimer cet interdit.

La crise financière de 2008 a révélé toutes les pratiques bancaires nocives, les manœuvres spéculatives, qui ont conduit à la crise. Mais c'était trop tard. Les comportements scandaleux doivent être révélés à temps pour qu'ils puissent être empêchés.

Mais je constate que, même après la crise financière de 2008 qui a révélé toute l'étendue de la responsabilité des banques et des groupes financiers dans son déclenchement, au lieu de les soumettre à contrôle ou seulement à un minimum de réglementation pourtant annoncée, tous



les États leur sont venus en aide en déboursant des sommes fantastiques. Et aujourd'hui, c'est à la majorité de la population qu'on présente la facture sous prétexte de l'endettement excessif des États. On nous explique que l'économie ne peut se passer des banques. Peut-être ! Mais elle peut se passer des banquiers !

Je suis partisane de l'expropriation de toutes les banques, de leur unification dans une banque unique contrôlée par la population. C'est la seule façon de s'opposer à ce que l'argent accumulé serve à la spéculation et de le diriger vers des investissements productifs utiles à la population.

Quant à l'usage du secret pour les grands patrons, je rappelle ce scandale révélé avant les vacances par la CGT et qui concerne le trust Peugeot-Citroën. Comme vous le savez le groupe PSA étudie depuis trois ans le projet de fermer trois de ses usines, dont celle d'Aulnay, dans un département – la Seine-Saint-Denis – déjà sinistré par l'ampleur du chômage. Et circonstance aggravante, ce projet a été étudié par la direction juste après avoir reçu de l'État trois milliards d'euros, en échange de la promesse de ne pas fermer d'usine.

Les principaux concernés, les travailleurs des usines menacées, leur famille, ainsi que la population environnante n'en auraient pas été informés si la CGT ne l'avait pas révélé.

Abolition du secret des affaires !

C'est déjà grave que ceux qui dirigent l'économie soient irresponsables à ce point. Mais

il ne faut pas les laisser sans contrôle. La loi punit actuellement tous ceux qui portent à la connaissance du public les mauvais coups qui se préparent derrière le secret des affaires. Eh bien il faut supprimer cette loi ! Cela ne créerait bien sûr que les conditions légales d'un contrôle de la population et pour que ce contrôle soit effectif, il faudrait encore la volonté de la population de prendre en main ce contrôle et de se mobiliser pour cela. Mais la suppression du secret des affaires serait un premier pas pour contester la dictature du grand capital.

Voilà, mesdames et messieurs les journalistes, quelques-uns des points essentiels que je compte soulever dans la campagne présidentielle. Personne d'autre ne mettra en avant ces objectifs. Les autres candidats sont trop respectueux du marché, de la propriété capitaliste pour le faire. Alors vous comprendrez aisément pourquoi nous ne cherchons aucune alliance dans cette élection.

Quels que soient nos résultats, les élections terminées, il y aura de bonnes âmes, y compris parmi vous, pour nous expliquer qu'en nous alliant avec Pierre, Paul, Jacques, ou Jean-Luc, nous aurions pu récolter un meilleur résultat et que nous nous sommes condamnés à n'être qu'une candidature de témoignage. De toute façon, je ne récus pas le mot. Mais je vous signale qu'à part celui qui sera élu, tous les autres candidats n'auront été que des candidatures de témoignage !

Alors, nous nous présentons sur la base de ces idées qui sont les nôtres non seulement parce qu'elles nous semblent

justes du point de vue des intérêts des exploités, mais aussi pour permettre à l'électorat populaire de ne pas se laisser enfermer dans le choix entre un président de la République de droite qui mènera la politique du grand patronat et un(e) président(e) de gauche qui en fera autant.

Un programme de lutte !

Et puis, de toute façon, une fois l'élection passée, les problèmes resteront entiers. Personne ne peut avoir la stupidité de croire que l'élection présidentielle infléchira la crise économique. Avec la poursuite et peut-être l'aggravation de la crise, les attaques de la classe possédante contre les exploités s'aggraveront. L'explosion sociale est inévitable, elle est nécessaire. Pour que ces luttes ne soient pas dé tournées sur des voies de garage, il est indispensable pour les travailleurs d'engager la lutte avec la conscience la plus claire possible de leurs intérêts, avec donc un programme de lutte.

Les objectifs que je viens d'énumérer constituent les grandes lignes de ce programme. Mes camarades le défendent autour d'eux, jour après jour, sur le terrain, en particulier dans les entreprises. C'est ce programme que je défendrai pendant la campagne. Il ne pourra se réaliser par aucun déplacement de voix dans les urnes. Mais si l'élection présidentielle contribue à le faire connaître plus largement et à le populariser, ce sera un pas considérable pour préparer la suite qui se déroulera là où les changements importants se décident : dans les entreprises, dans la rue et, en tout cas, dans la lutte.

• **Le 11 septembre 2001**

Les attentats suicides contre les tours du World Trade Center

Le 11 septembre 2001, deux avions de ligne dont s'étaient emparés des hommes prêts à mourir ont percuté de plein fouet chacune des tours jumelles du World Trade Center, au cœur de New York, causant la mort de 3 000 personnes. Un troisième avion s'est écrasé sur une aile du Pentagone. Les images de cet horrible attentat sont passées en boucle sur les télévisions du monde entier. L'audace et la violence de cette attaque spectaculaire contre ce qui pouvait représenter le symbole de la puissance des États-Unis ont été un choc pour le monde entier, et en premier lieu pour la population américaine.

Mais si cet attentat ignoble illustre la vulnérabilité des États-Unis, principale puissance impérialiste qui domine le monde, il a contribué en réalité à renforcer l'impérialisme américain.

Car le gouvernement Bush et le patronat américain se sont immédiatement servis de l'émotion provoquée pour amener la population à serrer les rangs derrière eux, à accepter de nouvelles aventures militaires et des sacrifices économiques considérables au nom de « la guerre contre le terrorisme ».

La mise en condition de l'opinion publique

Le gouvernement Bush s'est empressé d'appeler à la vengeance et aux représailles « *par respect pour les victimes* ». Il a lancé sa guerre contre le terrorisme, une guerre pas comme les autres, disait-il, une guerre qui serait permanente et dont les résultats ne seraient pas visibles tout de suite.

Pendant des mois l'atmosphère de peur fut entretenue et renforcée par des nouvelles de démantèlement de cellules terroristes dormantes, par l'annonce de projets d'attentats découverts, par la multiplication d'alertes de tous niveaux, des jaunes, des oranges, des rouges. La population a été appelée à la vigilance, à dénoncer au FBI toute

personne dont le comportement semblait anormal ou la conversation suspecte.

Ce fut un véritable déferlement de propagande chauvine largement relayée par les médias. Les autorités ont mis des drapeaux américains partout et ont incité les gens à en fleurir leur maison et leur voiture. Les étrangers, en particulier en provenance du Moyen-Orient, ont été désignés à la vindicte publique.

Bush a joué sur l'émotion causée par les attentats et le sentiment d'insécurité pour se donner l'image du combattant, du vengeur, du protecteur du pays derrière lequel tout le peuple devait se rassembler. L'occasion était belle de redorer son image qui n'était guère reluisante.

Le renforcement de l'appareil d'État

Une semaine après les attentats, le Congrès était déjà saisi d'un projet de loi de 350 pages renforçant les pouvoirs de répression de la police et du FBI. Appelé « USA Patriot Act », ce projet de loi, manifestement en chantier avant les attentats, n'attendait qu'une occasion pour sortir des cartons. Des dizaines de lois, décrets, règlements répressifs furent adoptés dans la foulée. L'appareil d'État retrouva pratiquement tous les pouvoirs qu'il avait du temps du Maccarthysme et qui avaient été rognés dans les années 1960 et 1970 par le mouvement pour les droits civiques, la révolte noire, la lutte contre la guerre du Vietnam.

Le 11-Septembre a permis de légaliser à nouveau des pratiques qui étaient devenues illégales et ne pouvaient être utilisées au grand jour, comme l'espionnage sans mandat d'étrangers ou de citoyens américains, leur mise sur écoute, l'accès à tous leurs comptes, données médicales, etc. Les étrangers peuvent être légalement détenus indéfiniment sans motif. Et puis n'importe qui peut être taxé de terrorisme, pour participer à un piquet de grève, pour critiquer le président, etc.

Les tribunaux militaires jugent sans appel les étrangers accusés de terrorisme. Ils peuvent ne pas produire leurs preuves, juger à huis clos,

sans la présence de l'avocat et même sans l'accusé. Un présumé terroriste peut aussi rester indéfiniment en prison sans jugement. La torture des prisonniers lors d'interrogatoires est légalisée.

Les rafles massives opérées par la police dans les jours qui ont suivi le 11-Septembre furent ainsi légalisées. De nombreux détenus sont restés sans motif en prison et, dix ans après, il y a encore des détenus qui n'ont pas été jugés.

Cela n'a pas empêché Bush puis Obama de prétendre œuvrer pour la défense de la démocratie américaine.

Le terrorisme à grande échelle de l'impérialisme américain

Un mois après les attentats, Bush déclarait la guerre à l'Afghanistan et l'armée américaine renversait cinq semaines plus tard le régime des talibans, accusé de cacher Ben Laden, sans toutefois capturer celui-ci. La guerre ne faisait que commencer. L'armée américaine, qui s'était brisée dans la guerre du Vietnam, était à nouveau opérationnelle et les attentats du 11-Septembre ont permis au gouvernement de partir en guerre sans susciter de révoltes dans la population.

Ce fut aussi l'occasion tant attendue de se débarrasser de Saddam Hussein, en Irak. Voilà dix ans, depuis la guerre du Golfe, que les puissances impérialistes tentaient en vain de mettre Saddam Hussein à genoux et de lui ôter la mainmise sur le pétrole de son pays. En mars 2003, l'armée américaine envahit l'Irak et, trois semaines après, c'est la chute de Saddam Hussein. L'Irak n'avait rien à voir avec Al-Qaïda et Ben Laden, mais Bush a justifié la guerre en mentant sur les menaces que Saddam Hussein ferait peser sur l'Amérique avec des « armes de destruction massives »... qui n'existaient pas.

Ces guerres déclenchées à la suite des attentats du 11-Septembre ne sont pas terminées aujourd'hui, dix ans après. Elles ont coûté beaucoup plus de morts que les attentats, non seulement des milliers parmi les soldats américains et ceux



de la coalition, mais surtout des centaines de milliers dans les populations civiles, sans compter les blessés et les déplacés qui se comptent par millions ! Ces deux pays ont été livrés au chaos, aux destructions, aux massacres, aux luttes sanglantes entre bandes rivales. La violence, la corruption, la ruine et la misère sont les fléaux dont la population est victime.

Patronat et gouvernements en profitent pour exiger encore plus de sacrifices des travailleurs

Gouvernement et patronat se sont empressés d'affirmer que les attentats n'avaient pas seulement frappé les tours jumelles, mais qu'ils avaient porté un coup à l'économie. Les compagnies aériennes en tête, toutes les grandes entreprises se précipitèrent pour demander de l'argent à l'État en même temps qu'elles imposèrent des sacrifices considérables aux travailleurs, sous prétexte d'unité nationale dans l'effort pour faire pièce aux terroristes.

Dans les quinze jours qui ont suivi les attentats, des centaines de milliers de suppressions d'emplois furent annoncées. L'hémorragie avait commencé au début de l'année 2001, mais les attentats permettaient d'accélérer considérablement toutes les restructurations envisagées de longue date. Accélération des cadences, recours à des travailleurs précaires ou à des sous-traitants mal payés, sacrifices exigés sur les salaires, la couverture médicale, la retraite : les attaques contre le pouvoir d'achat et les conditions de travail des

salariés, attaques qui n'étaient pas nouvelles, redoublèrent. Nombreuses furent les grandes entreprises qui utilisèrent la législation sur les faillites pour imposer d'énormes sacrifices aux travailleurs.

Le gouvernement opéra des coupes claires dans les budgets sociaux et les services publics, pour pouvoir augmenter les dépenses militaires... au nom de la guerre contre le terrorisme, et subventionner aussi par ce biais les grandes entreprises du pays. Dans le même temps, il accordait des réductions d'impôts aux riches.

Les organisations syndicales ont trouvé une nouvelle raison de faire accepter les sacrifices aux travailleurs : il fallait soutenir les patrons et le gouvernement dans la lutte contre le terrorisme. L'AFL-CIO payait des publicités pleine page dans les journaux pour affirmer : « *Nous soutenons notre président dans sa contre-attaque contre le terrorisme* » et le Syndicat des travailleurs de l'automobile, par exemple, réclamait que patrons et ouvriers examinent ce qu'ils pouvaient faire ensemble pour l'Amérique.

Obama a succédé à Bush, mais continue à utiliser le même type de discours va-t-en-guerre contre le terrorisme. Et, malgré la mort de Ben Laden, il poursuit le bain de sang en Afghanistan. Depuis dix ans, l'impérialisme le plus puissant du monde a utilisé les attentats du 11-Septembre pour déployer un terrorisme d'État mille fois plus meurtrier contre des peuples entiers. Cela n'a évidemment pas permis de « *rendre le monde plus sûr* », comme l'ont proclamé les dirigeants américains, bien au contraire. Et c'est ce terrorisme d'État, pratiqué depuis toujours par les puissances impérialistes contre les peuples, qui a suscité des vocations terroristes, comme celles qui ont conduit aux attentats du 11-Septembre.

Dominique CHABLIS

• Italie

La grève du 6 septembre Les travailleurs n'ont pas à payer l'austérité !

Mardi 6 septembre, ce sont d'importantes manifestations qui ont parcouru les villes italiennes lors de la journée de grève générale organisée à l'appel de la CGIL, le principal syndicat du pays. Il s'agissait de répondre aux deux plans d'austérité annoncés pendant l'été.

C'est sous la pression de la crise financière internationale que le gouvernement Berlusconi a lancé en juillet et en août ces deux plans d'économies, de 50 milliards d'euros chacun, destinés à démontrer que l'État italien fera ce qu'il faut pour réduire le déficit de son budget et honorer sa dette. Comme les autres gouvernements européens, c'est d'abord et avant tout aux classes populaires qu'il veut faire payer les conséquences de l'austérité. La réduction des dotations aux collectivités locales et à l'ensemble des services publics, l'augmentation de la TVA, le blocage ou la réduction du nombre de fonctionnaires et de leurs salaires, l'augmentation de l'âge de la retraite, s'ajouteront à

d'autres mesures déjà adoptées précédemment, comme la réduction drastique du nombre de postes d'enseignants.

Il n'est évidemment pas question pour Berlusconi et son ministre de l'Économie, Tremonti, de prendre quoi que ce soit aux capitalistes et aux possédants qui ont bénéficié de la dette. Une taxation toute symbolique des plus hauts revenus a été annoncée, puis retirée, puis rétablie mais de façon encore plus symbolique.

Dans un premier temps, le plan d'austérité annoncé en août prétendait aussi supprimer les jours fériés non religieux, comme le 1^{er} mai, en les reportant au dimanche le plus proche. Le projet semble maintenant avoir été écarté au cours de la discussion parlementaire. Mais une autre mesure frappera très directement les travailleurs parmi toutes celles que comporte le plan d'austérité du mois d'août, l'une aboutirait pratiquement à abolir la protection contre le licenciement découlant de l'article 18 du Statut des travailleurs. En effet, les accords entre patronat et syndicats conclus au niveau



La manifestation à Rome.

local ou de l'entreprise pourraient s'appliquer en dérogation de cette loi. Autant dire que les patrons pourraient imposer des renoncements aux protections légales et interdire ainsi aux travailleurs tout recours.

En adoptant cette mesure, le gouvernement s'est en fait engouffré dans la brèche ouverte par l'accord patronat - syndicats du 28 juin dans lequel ceux-ci, y compris la CGIL, se déclaraient ouverts à des accords locaux ou d'entreprise

qui pourraient contribuer à « améliorer la compétitivité » en dérogeant aux accords nationaux. Le gouvernement a été en quelque sorte au-delà de leurs désirs, mettant la direction de la CGIL dans la situation de devoir réagir. Mais son opposition ne porte pas sur le fond de ces plans d'austérité, dont elle reconnaît la nécessité et, si l'on comprend bien, la direction de la CGIL, pour ne pas parler des deux autres confédérations CISL et UIL qui n'ont même

pas appelé à la journée de grève, voudrait surtout qu'on la consulte et tienne compte de ses observations...

Reste que les travailleurs qui ont fait grève et manifesté, eux, ont clairement montré qu'ils n'entendent pas payer les frais d'une crise dont ils ne sont nullement responsables et pour une dette dont ils n'ont nullement profité. Alors le 6 septembre ne doit être qu'un début.

André FRY

• Espagne

À deux mois des élections générales Le PSOE et le Parti populaire rivaux, mais alliés contre les classes populaires

Dans un peu plus de deux mois la population espagnole est appelée à participer aux élections générales anticipées d'où sera issue une nouvelle majorité.

Le nouveau postulant du PSOE Alfonso Perez Rucalaba qui succède à José Luis Zapatero est donné comme perdant face au leader du parti de droite, le Parti populaire (PP) dont le numéro 1 est Mariano Rajoy. Largement gagnant lors des récentes élections régionales de mai 2011, le PP fait campagne en dénonçant l'incapacité du PSOE à résoudre les problèmes économiques et sociaux liés à la crise. Il promet rigueur et fermeté et trouve un écho, non seulement dans les milieux qui traditionnellement votent à droite, mais

aussi parmi les électeurs de gauche déçus par la politique d'un gouvernement socialiste qui depuis des années impose sacrifices sur sacrifices aux classes populaires.

Dans ce contexte, les manœuvres politiciennes de ces tout derniers mois, voire de ces dernières semaines, ne sont pas de nature à crédibiliser l'idée que les travailleurs, les chômeurs, les jeunes ont quelque chose de bon à attendre des leaders du PSOE. Caractéristique est, de ce point de vue, l'attitude commune adoptée par le PP et le PSOE concernant l'acceptation par l'État espagnol d'une « règle d'or budgétaire » imposant une limitation, inscrite dans la Constitution, de la dette publique. Cette « règle d'or » votée au Parlement et en cours de l'être au Sénat n'est, comme

en France, qu'une mesure symbolique, sans effet, qu'un chiffon de papier. Mais elle sert, pour les dirigeants d'aujourd'hui et de demain, à justifier les mesures d'austérité qui vont être prises. Plus grave est sans doute l'accord affiché entre politiciens de droite et politiciens de gauche visant à généraliser davantage encore les contrats précaires et à faire baisser le coût des licenciements pour le patronat. Et l'on n'en finirait pas de recenser les mesures d'austérité, l'amputation des budgets publics qui rendront la vie de plus en plus difficile aux classes populaires.

Face à cette politique visant à faire payer aux pauvres la crise des riches, il n'y a pas d'issue à attendre du côté des élections. Il n'y a rien à attendre non plus d'un référendum totalement improbable

visant à s'opposer au changement de la Constitution. En effet un tel référendum, même s'il pouvait servir à exprimer un mécontentement, serait de toute façon un leurre car la constitution ne protège la population d'aucun coup porté par les capitalistes et les politiciens qui les servent.

Alors, dans cette situation, la protestation de ceux que l'on appelle les « indignados » du mouvement du 15M semble rompre avec le consensus que voudraient instaurer les dirigeants politiques, rivaux peut-être mais ouvertement alliés pour imposer de nouveaux sacrifices. Les actions contre les expulsions, les rassemblements contre les injustices, les fermetures de centres de santé, etc., trouvent un écho dans les quartiers. Mais les indignados n'ont pas

de boussole politique. Ils insistent sur la nécessaire « unité » du peuple, sur la nécessité d'un referendum et sur une référence incantatoire à une « démocratie réelle ». Dans cet esprit ceux qui structurent le mouvement rejettent toute référence au mouvement ouvrier, à ses traditions, au nom d'un apolitisme permettant toutes les manœuvres politiques. En cela ils ne cherchent pas à ouvrir la voie à des luttes efficaces pour la défense des intérêts des classes populaires et du monde du travail.

C'est pourtant sur ce terrain qu'il faut avancer, car en Espagne comme ici, élections ou pas, il est important de mettre en place un autre rapport de forces entre ceux qui subissent la crise et ceux qui en profitent.

Henriette MAUTHEY

• Démocratie en Libye ?

On se dispute les contrats

Les combats contre les fidèles de Kadhafi ne sont pas terminés que déjà la guerre bat son plein entre les groupes industriels et financiers pour le partage des milliards de la reconstruction.

Construire, détruire, reconstruire, c'est toujours des affaires. Et les industriels sont plus intéressés par ces marchés que par les libertés pour la population libyenne. Cet aspect a été bien présent lors de la conférence du 1^{er} septembre à l'Élysée, « pour le soutien à la Libye nouvelle ». La Chambre de commerce franco-libyenne et le Medef organisaient sur ce sujet, le 6 septembre, une réunion d'information. Et à la mi-septembre une délégation d'une dizaine d'industriels français

devrait visiter Benghazi, Misrata et sans doute Tripoli.

La conférence du 1^{er} septembre a décidé de débloquent tous les avoirs libyens. Une quinzaine de milliards de dollars vont en principe être à la disposition du Conseil national de transition. Ils devraient servir à indemniser les victimes, à reconstruire les infrastructures et les bâtiments détruits par les combats et par les bombardements, français en particulier. Rien que sur ce créneau, les groupes français

du BTP veulent ne pas être oubliés.

Mais la reconstruction n'est pas le seul souci des industriels et de leurs ministres. Il y a aussi, et peut-être surtout, la continuation des marchés passés par Kadhafi. Il avait été un moment question de tous les annuler. Mais comme à peu près tous les États de la coalition anti-Kadhafi, fréquentant de longue date le dictateur déchu, avaient passé d'importants contrats avec lui, on a vite oublié ces propos vengeurs. Ainsi pour le pétrole, principale richesse du pays, la remise en marche des installations devrait respecter les contrats existants. Mais l'affrontement se poursuit

pour l'exploration et l'exploitation des réserves, estimées à 40 milliards de barils. Et là Total espère bien emporter un beau morceau.

Vinci, qui vise les marchés des transports et de l'eau, veut d'abord achever la construction de la tour de contrôle de l'aéroport de Tripoli. Bolloré veut s'assurer la gestion du terminal à conteneurs du port de Misrata, dont à la veille des combats il avait obtenu la concession. Airbus guigne de nouvelles commandes pour remplacer les appareils endommagés ou détruits, mais veut d'abord livrer vingt A 320 et A 350 commandés en 2007. Quant à Dassault, il voudrait

enfin vendre les 17 Rafale que Sarkozy disait avoir placés à Kadhafi.

La guerre pour les marchés ne fait que commencer. À en croire des experts, la Libye serait « *un véritable eldorado pour les entreprises françaises et britanniques qui ont soutenu le Conseil national de transition* ». Au contraire l'Italie, ancienne puissance colonisatrice, qui n'est pas intervenue militairement, perdrait du terrain. Les conditions d'existence de la population libyenne, entre autres les libertés démocratiques, sont le dernier des soucis de ces grandes puissances et de ces groupes industriels.

Vincent GELAS

• Libye

Des nervis locaux font la chasse aux immigrés...

avec la complicité de grandes puissances

En Libye, les Noirs sont victimes d'agressions en série, dénoncées par Amnesty international et d'autres associations humanitaires. Derrière ces exactions, il y a des responsabilités: celle de l'Italie et de la France qui, depuis quelques années, soustraient aux pays du Maghreb le refoulement des travailleurs originaires des pays au sud du Sahara.

Des Noirs, hommes et femmes, sont attaqués dans la rue, chez eux ou jusque dans les hôpitaux. Selon les témoignages, leurs agresseurs les assimilent à des mercenaires à la solde de Kadhafi. En réalité, la Libye emploie environ deux millions de travailleurs venant des pays d'Afrique subsaharienne ainsi que de Tunisie et

d'Égypte. Ils travaillent essentiellement dans le bâtiment. Mais, on fait également appel à eux pour des réparations, pour ramasser du bois, etc. Ces travailleurs immigrés constituent 30 % de la population du pays (contre moins de 6 % en France), vivant dans des conditions extrêmement précaires, à la merci de la police et des

bandes armées.

En septembre 2000, des émeutes racistes avaient causé la mort d'une centaine d'immigrés. Les victimes avaient servi d'exutoire au mécontentement face à l'augmentation du chômage. Trois ans plus tard, quand Kadhafi avait commencé à renouer les relations avec les grandes puissances, les immigrés ont fait l'objet d'un marchandage. Le chef de l'État libyen s'étant proposé, moyennant finances, de faire le gendarme pour refouler les immigrés qui tentaient de chercher refuge en Europe. De son côté, l'Union européenne avait

« fermé les yeux sur le terrible bilan en matière de droits de l'homme ».

En août 2008 un « traité d'amitié » était signé entre Kadhafi et le gouvernement italien de Berlusconi, représentant l'ancienne puissance coloniale ayant dominé la Libye. Les capitalistes italiens se voyaient ainsi attribuer de nouveaux marchés tandis que le dictateur s'engageait à participer à la « lutte contre le terrorisme et (...) l'immigration clandestine ». Des patrouilles conjointes en Méditerranée ont été organisées, ce qui n'a évidemment pas fait cesser l'émigration mais l'a

reportée plus à l'Est, dans des conditions encore plus dangereuses. À plusieurs reprises, le gouvernement français s'est déclaré sur la même longueur d'onde.

Les représentants d'un monde impérialiste qui pille l'Afrique en semant la misère sont à l'origine d'un nombre incalculable de drames, tant pour ceux qui restent en Libye que pour ceux qui tentent de franchir le Sahara puis la Méditerranée au péril de leur vie, afin d'essayer, malgré tout, d'entrer dans une Europe érigée en forteresse.

Jean SANDAY

• Tunisie

Huit mois après la chute du dictateur l'injustice sociale persiste

Des flambées de colère se sont à nouveau produites dans plusieurs villes du Centre-Ouest et du Sud tunisien, entraînant cette fois la mort de deux jeunes ainsi qu'une dizaine de blessés.

À Sbeitla, dans la région déshéritée de Kasserine, à Douz, dans le gouvernorat de Kébili, et à Metlaoui, dans le bassin minier, la presse a fait état d'affrontements entre jeunes de cités différentes, ainsi qu'avec les militaires et policiers présents sur place. Le couvre-feu a été décrété dans ces trois villes.

Huit mois après la chute de Ben Ali, les manifestations de colère de la population, déçue dans ses attentes d'amélioration de ses conditions de vie, sont toujours fréquentes. Dans les régions pauvres du centre et du sud, en particulier, le chômage qui ravageait les familles lors des grèves de Gafsa en 2008 sévit toujours. Et c'est bien cette pénurie de travail, ces embauches au compte-gouttes forcément synonymes d'injustices qui poussent les jeunes à la colère, les uns contre les autres ou face à ceux qui apparaissent en défenseurs du système économique, après

être apparus comme les sbires au service de la dictature.

Sur les 50 000 créations d'emplois annoncées par le gouvernement provisoire, quelque 16 000 auraient vu le jour selon le site économique tunisien WMC. Mais le taux officiel de chômage demeure élevé, et dépasserait 16 % à la fin 2011, alors qu'il n'était « que » de 13,3 % en 2010. Et dans les régions pauvres, dans le bassin minier, il continue d'avoisiner les 40 %. « *C'est de chez nous que sont parties les révoltes du pays, et on nous oublie* », déclarait un ancien mineur de la région de Gafsa à

une reporter de *Jeune Afrique*. « *Chaque jour, à Redeyef, Metlaoui, Oum el-Arayes, la liste des revendications s'allonge. On fait grève, on coupe les routes, mais les résultats sont maigres. La Compagnie est comme un État dans l'État* », ajoute un autre retraité des phosphates. En dix ans, la CPG, la société d'État qui les exploite, a réduit les emplois de 15 000 à 5 000. Après avoir engraisé, au-delà des notables locaux, les clans au pouvoir, la CPG tourne au ralenti.

Le gouvernement de Caïd Essebsi, se proclamant transitoire en l'attente de l'élection

d'une Assemblée constituante, le 23 octobre, a maintenu l'état d'urgence et donné aux gouverneurs toute latitude pour interdire grèves, sit-in, réunions « susceptibles de troubler l'ordre public ». C'est également ce que réclame, depuis des mois, le patronat, contraint en mai dernier de conclure avec le syndicat UGTT, pour en finir avec les mouvements de grève, un accord sur la hausse des salaires de 4,5 à 5 %.

On comprend que la population pauvre ne se sente pas représentée par de tels politiciens...

Viviane LAFONT

• Montupet – Fonderies du Poitou Alu – Ingrandes (Vienne):

En grève pour le retrait complet du plan pourri des patrons !

Comme prévu, vendredi 2 septembre, jour où se tenait un Comité d'entreprise à l'occasion duquel les patrons ont confirmé leur volonté d'amputer nos salaires de près de 25 % (15 % de baisse du salaire de base et réduction de 3 h 30 non compensée de la durée hebdomadaire du travail), la grève a commencé, suivie par la quasi-totalité du personnel.

La veille, la juge des référés du tribunal de grande instance de Poitiers, sollicitée par les syndicats à propos de la procédure pour le moins expéditive de Montupet, avait rendu son verdict. Après une semaine de délibéré, la justice a décidé qu'en informant les syndicats et les travailleurs à quelques jours du départ en congés alors qu'ils préméditaient de toute évidence leur mauvais coup depuis le rachat de l'entreprise en janvier 2010, les patrons n'ont nullement enfreint la loi.

De la justice, les travailleurs de la fonderie n'attendaient pas grand-chose, sinon un répit de quelques semaines. Mais puisque la loi est tricotée main pour les patrons, ils ont décidé à la quasi-unanimité de passer aux choses sérieuses, la grève, en se donnant un double objectif: toucher Montupet au portefeuille en arrêtant la production et mobiliser la force des grévistes pour aller s'adresser à leurs alliés potentiels, les travailleurs des autres usines

Montupet d'une part, ceux des entreprises du Châtelleraudais, d'autre part.

L'ultime tentative du préfet d'éviter la grève en annonçant le 1^{er} septembre à des délégations syndicales réunies en urgence la nomination d'un « médiateur » en la personne du directeur du Travail n'y changea rien, d'autant que la feuille de route du médiateur était rien moins que « rétablir un dialogue social de qualité » entre Montupet et ses salariés!

Dès le vendredi 2 septembre donc, fini les équipes et la nuit, tous en horaire de normale pour rendre la grève efficace. Après une manifestation en ville et diverses diffusions de tracts à des ronds-points, les premières visites d'entreprises ont été organisées lundi 5 septembre vers deux usines voisines des Fonderies, Aigle et Hutchinson. Chez Aigle, même si les ouvrières – majoritaires – et les ouvriers sont pour la plupart restés au pied de leurs machines, les quelques mots



échangés furtivement étaient chaleureux et solidaires: « Vous avez raison ! » À l'approche d'Hutchinson, le portail électrique s'est refermé devant le nez des manifestants... jusqu'à ce qu'un cadre désireux de voir de plus près les « envahisseurs » en provoque l'ouverture en sortant au volant de sa voiture. Les grévistes des Fonderies ont alors pu pénétrer jusqu'à l'entrée d'un atelier, et s'adresser au porte-voix aux travailleurs par-dessus le rempart des quelques cadres excités qui tentaient de les en empêcher. « Nous n'avons rien à voir avec vos problèmes », lança avec agacement le DRH de cette filiale de Total qu'est

Hutchinson. Comme si Total n'était pas l'un des fleurons de ce patronat qui ruine la société, et comme si le « coup » de Montupet n'était pas un ballon d'essai pour tout le patronat. Comme l'a dit un manifestant: s'ils ne veulent pas nous revoir, qu'ils disent donc à leur compère Montupet de renoncer à son plan!

Jeudi 8 septembre, des cars sont affrétés pour se rendre à l'usine Montupet de Châteauroux, dans le département voisin de l'Indre. Nul doute que ceux de Châtelleraud, menacés de perdre près d'un quart de leur salaire ou d'être licenciés, et ceux de Châteauroux, qui

pour le même patron et la même production croulent sous le travail, auront des choses à se dire. Comme ils en auront à dire à ceux de Montupet à Laigneville dans l'Oise, dont l'usine tourne sept jours sur sept, 24 heures sur 24. Oui décidément, il est temps de revendiquer et d'imposer tous ensemble le partage du travail entre tous, sans perte de salaire. C'est la seule voie parce qu'aucun sacrifice sur les salaires ne sauvera jamais le moindre emploi, et parce que seule la lutte peut enrayer la machine à appauvrir mise en route par le patronat.

Correspondant LO

• Chèques postaux – Orléans-La Source

Une banque comme les autres !

Les agents des Services clients ont fait grève 24 heures vendredi 2 septembre. Dans ce secteur, les employés sont répartis en six modules de 50 personnes chacun. Ils passent pour la plupart cinq heures à répondre au téléphone, et deux heures à traiter les dossiers. Cette organisation a vu le jour il y a juste un an et demi, faisant suite à une énième réorganisation, dont le seul but est la suppression de postes sur l'ensemble des centres de la Banque postale.

La direction de La Source a annoncé début août qu'elle supprimait un des modules, avec l'intention d'engager une nouvelle grande valse des équipes, chefs d'équipes et cadres compris. Comme par hasard, elle a choisi de supprimer le module 6 où l'encadrement avait estimé que trois heures de téléphone par jour, au lieu de cinq, était grandement suffisant pour chaque employé; car c'est bien beau de répondre au téléphone, encore faut-il pouvoir donner une suite aux demandes des clients.



Pour supprimer ce module, la direction de La Source a pris prétexte de la création dans l'immeuble d'un nouveau service national « La Banque postale chez soi », qui s'adresse en fait aux clients les plus aisés.

Cela passe d'autant plus mal que la direction s'est débarrassée depuis deux ans d'une partie des locaux. Une aile complète des bureaux est à l'abandon. Au-delà du prétendu problème de place, c'est toute la politique de La Banque postale que les employés ont voulu dénoncer en faisant grève ce vendredi. Ils ne supportent plus les discours de la direction.

Après avoir « intoxiqué » les cadres avec ses propos sur l'avenir de La Banque postale, sur la rentabilité, voilà qu'elle veut culpabiliser les employés sur les retards, la mauvaise accessibilité au téléphone, alors qu'ils sont de moins en moins nombreux.

En se regroupant devant la porte du centre le 2 septembre, les employés étaient bien conscients qu'ils subissaient la même dégradation des conditions de travail que dans toutes les entreprises, pour les seuls profits des banquiers.

Correspondant LO

• SNCF – Lyon

Ras le bol des sous-effectifs

Lundi 5 septembre, en gare de la Part-Dieu, les agents des guichets, des quais et de la circulation se sont mis en grève. Ceux des guichets de la gare de Perrache ont renforcé le mouvement, qui a été très bien suivi. Le ras-le-bol a eu pour motif l'accumulation des postes non tenus du fait que les agents ne sont pas assez nombreux. En juillet, il y a eu une centaine de postes non tenus, onze rien que pour le dernier week-end d'août.

Cela fait des années que la SNCF veut faire fonctionner ses gares avec le minimum de personnel alors que le trafic a augmenté. Chaque jour la gare de la Part-Dieu accueille 130 000 voyageurs, sans que les effectifs suivent, et de loin. Dans ces conditions, le travail ne peut que se détériorer. Des agents se sont retrouvés seuls à assurer la présence sur

les quais. Suite à une agression, la direction a rétabli deux agents par quai... mais pas sur tous. Si les voyageurs des TGV bénéficient de la présence des cheminots, ceux des TER doivent souvent s'en passer.

Ces économies de personnel, les cheminots les paient par la fatigue et le stress qui s'accumulent. C'est tout cela que les grévistes des deux gares veulent combattre.

La direction a finalement fait des concessions. Elle s'est engagée à créer douze postes, dont sept étaient déjà prévus! Elle a aussi remis à plus tard une restructuration qui devrait supprimer dix postes. Mais le compte n'y est pas, les grévistes réclament plus d'embauches car ils n'acceptent plus de travailler dans des conditions qui se dégradent sans cesse.

Correspondant LO

• Sécurité sociale minière Le gouvernement enterre le régime spécial

Mardi 30 août, le gouvernement a publié un décret mettant en route l'intégration des caisses régionales du régime minier - Carmi - dans le régime général de la Sécurité sociale dès le 1^{er} septembre. Il n'a pas attendu l'avis de la Caisse nationale, qu'il avait sollicité le jour même ! Rappelons que Sarkozy s'était engagé à ne pas toucher aux régimes spéciaux.

Par cette mesure, le gouvernement entend assurer sa mainmise sur ce régime et appliquer tout ou partie des préconisations du rapport remis par le député UMP Bur. À savoir le démantèlement du réseau de médecins, de pharmacies, de centres de soins et de maisons de retraite réservés aux ayants droit, le plus souvent très âgés (en majorité retraités de la mine et leurs familles). Les personnels de ce réseau doivent être eux aussi reversés dans le régime général. Le rapport Bur préconisait de réduire déjà leur nombre par le non-remplacement des départs à la retraite.

Pour avoir les coudées plus franches, le gouvernement remplace l'ancienne représentation des syndicats au Conseil d'administration - au prorata des élections professionnelles - par une représentation uniforme de trois membres pour chacun, ce qui fait passer la CGT de neuf membres à trois.

Pour avoir l'air de donner quelque chose, le décret prévoit une augmentation de 5 % en plus pour les retraites prises avant 1995. Mais c'est une miette quand on sait que, par suite d'un calcul différent, les pensions des mineurs partis à la retraite avant 1987 accusent un retard de 20 à 30 % sur celles du régime général. Retard qui est reconnu par le gouvernement, lequel promet depuis 2002 de réparer « l'injustice » - ce sont ses propres mots.

Le gouvernement porte ainsi un coup à une partie de la classe ouvrière à laquelle il a souvent hypocritement rendu hommage. Mais, si les retraités ne peuvent pas bloquer la production, ils représentent une force par leur nombre et sont capables de se mobiliser massivement.

Paul BARNABÉ

• Léon de Bruxelles – Ile-de-France

En grève contre l'exploitation « à volonté »

Depuis lundi 5 septembre, presque tous les travailleurs embauchés du restaurant Léon de Bruxelles du centre commercial Parinor, à Aulnay-sous-Bois, sont en grève pour des augmentations de salaire et contre les charges de travail.

Depuis le 4 septembre en effet, Léon de Bruxelles annonce, à grand renfort de publicité, des moules « à volonté » pour ses clients, ce qui représente un surcroît de travail pour les salariés. Mais sans bien sûr que la direction ait prévu d'embauche, ni le moindre coup de pouce sur les salaires.

C'est donc bien plus de

couverts qu'il faut servir par jour, et sans contrepartie. Et c'est ce qui a déclenché la grève.

Ce mouvement, soutenu par la fédération CGT du commerce, a touché dès le début cinq restaurants sur Paris et la banlieue (Aulnay-sous-Bois, Monthléry, Rosny-sous-Bois, Paris-Opéra et Paris-Porte Maillot). Il s'est étendu dès le lendemain au restaurant de Paris-République, malgré les tentatives dérisoires des directions de chaque restaurant pour convaincre les salariés que leur restaurant était le seul en grève.

Pour combattre cette propagande, les travailleurs sont bien conscients qu'il leur faut, au minimum, se rendre visite les uns les autres, et c'est ce qu'ils



commencent à faire..

De son côté la direction s'organise, illégalement : sur le restaurant d'Aulnay-sous-Bois, l'inspection du travail a pu constater l'embauche de personnel en extra pour remplacer les grévistes en toute illégalité. La direction a fait venir, dès le mardi 6, des salariés de

Clermont-Ferrand et des cadres de restaurants de province pour remplacer les grévistes de Paris et de banlieue.

Mais les travailleurs des restaurants concernés sont décidés à s'organiser pour parer aux mauvais coups de leur direction.

Correspondant LO

• Sodimédical – Plancy-l'Abbaye (Aube)

Les salaires en retard seront payés

Mercredi 31 août, la cour d'appel de Reims a jugé que le laboratoire médical Lohmann & Rauscher était bien l'employeur des salariés de Sodimédical. Le groupe a été condamné à payer les salaires que la direction de Sodimédical avait cessé de verser depuis mai 2011, avec une astreinte de 200 euros par jour et par salarié.

La justice vient donc de confirmer que Sodimédical est bien une filiale d'une multinationale et non une sorte de sous-traitant. Le

groupe Lohmann & Rauscher, qui compte plusieurs milliers de salariés dans le monde, crée, produit et fournit en matériel médical et en pansements les hôpitaux, les cliniques et les pharmacies de 90 pays. C'est sa filiale en France, unique commanditaire de la société Sodimédical, qui répond aux appels d'offres des hôpitaux et aux commandes des cliniques et des pharmacies. Elle ne peut donc plus refuser d'assumer la responsabilité de la fermeture de l'usine Sodimédical

de Plancy-l'Abbaye à qui elle a coupé gestion, commandes et financements pour délocaliser sa production en Chine.

Pour les salariés de l'usine de Plancy, les semaines et les décisions judiciaires se suivent, représentant successivement des avancées ou des reculs. Le 19 août, c'était la décision scandaleuse du tribunal de commerce de Troyes qui, après avoir décidé la liquidation judiciaire de Sodimédical, autorisait le licenciement des 51 salariés de l'usine de Plancy-l'Abbaye. La semaine

suivante cette décision a été suspendue et le mercredi 31 août la joie a éclaté dans la cour de l'usine lorsque l'avocat a téléphoné depuis le tribunal de Reims pour annoncer la bonne nouvelle que les salaires seraient versés.

Mais « ce n'est pas seulement un chèque que l'on veut, c'est du boulot, des commandes et un avenir assuré ! », voilà ce qui se disait dans l'entreprise. Il va donc falloir maintenir la pression sur la multinationale pour obtenir satisfaction.

Correspondant LO

• EPR

Des trous dans le béton

La future centrale nucléaire EPR en construction à Flamanville, dans la Manche, est tout particulièrement inspectée par l'ASN, l'Autorité de sûreté nucléaire, surtout depuis la catastrophe de Fukushima.

De nombreux rapports dénonçant tel ou tel manquement, soit dans le résultat des travaux, soit dans les non-dénonciations d'accidents du travail, ont déjà été adressés par l'ASN à EDF et Areva, qui sont censés superviser le chantier.

Mais le bouquet (pour le moment) a été révélé par *Le Canard enchaîné*. Sur un ouvrage en béton armé, l'enceinte de la piscine du réacteur destinée à stocker le combustible usagé, il y avait des trous de plusieurs mètres carrés, et des « nids de cailloux » manquant de béton.

Devant cette dénonciation, Martin Bouygues, dont la société réalise le gros œuvre de

l'EPR, s'est indigné. On attaque son ouvrage et on a pris des photos avant même qu'il ait été réparé. Il a ajouté que des malfaçons de cet ordre sont fréquentes dans des ouvrages de génie civil, mais qu'on les réparait.

Peut-être, mais il ne faut pas oublier que des « rustines » sur du béton, c'est tout de même un peu moins solide que du béton coulé correctement tout d'une pièce, et que, pour la vitrine de la technologie française du nucléaire que se veut l'EPR, ça fait quand même mauvais effet.

Pour le moment la centrale a déjà pris deux ans de retard et coûtera la bagatelle de 6 milliards d'euros, soit deux fois plus que prévu, sans aucune garantie visiblement que son fonctionnement sera parfaitement sécurisé.

André VICTOR

• Peugeot – Sochaux

La direction file un mauvais pas (de vis)

À peine reprise, aussitôt interrompue. Cette année, à Sochaux, au retour des congés, le redémarrage de la production a été plus que laborieux.

La semaine dernière, l'usine Agrati de Vieux-Condé (Nord) n'a pas fourni une quinzaine de sortes de vis et d'écrous à plusieurs usines PSA. Dans ces conditions, l'assemblage des amortisseurs, des pare-chocs et d'autres pièces n'est plus possible. Résultat : retards au démarrage sur les chaînes, succession d'annonces et de démentis, et même annulation de

certaines séances de travail.

C'est ainsi que tout l'atelier de Mécanique, par exemple, qui avait pris de l'avance, a dû chômer le lundi 5 septembre. Les travailleurs seront rémunérés à 90 %, sauf les intérimaires, qui perdront un jour complet sur la paie !

Dans les briefings, la hiérarchie ne manque pas, tout au long de l'année, de prêcher la qualité et la chasse au moindre défaut. En ce qui concerne sa propre organisation du travail, plus que boiteuse, elle ramène beaucoup moins sa fraise.

Correspondant LO

• Fralib – Gémenos (Bouches-du-Rhône)

Les travailleurs contre la fermeture

La direction de Fralib poursuit la procédure de fermeture de l'usine de Gémenos, où travaillent 182 personnes qui produisent les thés et infusions L'Éléphant et Lipton, pour le groupe Unilever. La production serait désormais réalisée en Pologne.

134 travailleurs ont reçu leur lettre de licenciement mercredi 31 août, dont des travailleurs venus du Havre, où une usine du groupe avait déjà été fermée en 1998. Réunis en

assemblée générale, les travailleurs décidaient l'occupation de l'usine, qui est devenue effective vendredi 2 septembre. Ils refusent d'être licenciés par un des groupes capitalistes les plus puissants et les plus riches.

Mardi 6 septembre, si les uns occupent l'usine, près de quarante sont partis en région parisienne défendre trois de leurs camarades, délégués, qui étaient convoqués au tribunal de Nanterre, en correctionnelle. Ils avaient dénoncé entre autres les pratiques fiscales du trust Unilever, qui via une filiale suisse aurait réussi à

faire échapper au fisc français 300 millions d'euros, selon les chiffres avancés par la CGT.

Des personnalités politiques, dont notre camarade Arlette Laguiller, sont venues leur apporter leur soutien devant le tribunal. En effet la mise en examen de ces trois militants est d'autant plus scandaleuse que c'est Unilever qui devrait être devant les juges pour répondre de ses forfaits. Les délégués n'ont fait qu'exercer un droit, qui devrait être reconnu, d'un contrôle des salariés sur les finances de leur entreprise.

Correspondant LO



• Still-Saxby – Montataire (Oise)

Non aux 255 licenciements programmés !

Après diverses manifestations en juillet et août, les 255 salariés dont 70 intérimaires de l'usine Still-Saxby de Montataire essaient de faire face aujourd'hui au projet de fermeture de leur usine. L'usine Still-Saxby fait partie du groupe Kion, qui est le leader mondial du chariot élévateur. Il regroupe 20 000 salariés dans le monde avec les marques Still, Fenwick, Om, Baoli Voltas.

Le groupe affiche une insolente prospérité. Les recettes globales du premier semestre 2011 sont en augmentation de 31 % par rapport à l'an passé, pendant que les commandes, elles, grimpent de 28 %. Le résultat brut d'exploitation atteint 7,9 % du chiffre d'affaires global. Voilà les chiffres officiels dont se réjouit la direction du groupe, ce qui ne l'empêche

pas d'annoncer la « nécessité » d'améliorer encore ses résultats en fermant deux usines, celle de Montataire et celle de Bari, dans le sud de l'Italie.

Il ne s'agit pas de délocalisation, simplement le groupe veut faire réaliser toute la

production sur les deux sites européens restants, celui de Châtellerauld en France et un autre en Italie. En clair, on va demander aux travailleurs de ces usines de se crever à la tâche pour absorber avec le moins d'effectif possible le travail de

leurs camarades licenciés.

Plus que jamais, là comme dans de multiples entreprises, il serait juste et normal d'imposer aux actionnaires la répartition du travail entre toutes les usines existantes et entre tous les travailleurs, évidemment

sans perte de salaire. Il y a de l'intérêt des travailleurs de Montataire comme de ceux de Châtellerauld et d'Italie. Ils n'ont aucune raison de se soumettre au diktat de la loi du fric.

Correspondant LO

Des promesses qui ne sont que mensonges

Still-Saxby est, après bien d'autres entreprises, l'illustration du marché de dupes des patrons quand ils proposent d'accepter par voie d'accord des sacrifices, du travail gratuit ou des baisses de salaires... en échange d'une prétendue garantie de l'emploi.

À la fin 2005, la direction du groupe Linde, propriétaire de Kion, a fait le chantage suivant aux syndicats de l'usine Still de Montataire : acceptez une augmentation du temps de travail de 10 % sans être payés, et nous vous garantissons l'emploi au moins jusqu'à fin 2012. La

direction du syndicat CGT, ultra-majoritaire, contre l'avis d'une partie de sa base, décida d'appuyer la demande de la direction, appela à voter oui au référendum que celle-ci organisa et signa cet engagement de dupes. Car l'encre n'était même pas sèche que la direction licencia sur-le-champ 33 salariés sur les deux cents de l'effectif, dont les 25 qui avaient refusé de signer la modification à la baisse de leur contrat de travail.

Ensuite, forte de cette avancée, la direction imposa le même chantage à l'usine de Châtellerauld. Le but de l'opération était

très terre à terre : permettre au groupe Linde de vendre, quelques mois plus tard, fin 2006, grâce à la rentabilité accrue résultant de ces sacrifices imposés, à un très bon prix, 4 milliards d'euros, le groupe Kion et les salariés restants à un fonds d'investissement.

Et aujourd'hui, les engagements de garantie de l'emploi jusqu'à fin 2012 ont été oubliés par tous, les salariés étant menacés d'ouvrir l'année 2012 à Pôle emploi. Autant dire qu'il n'y a rien à gagner à accepter les sacrifices exigés par les patrons.

Correspondant LO

• Lactalis – Xertigny (Vosges)

Les travailleurs refusent les licenciements

Le groupe Lactalis, premier groupe laitier mondial, trouve que ses profits pourraient être plus importants. Après avoir déjà supprimé 42 postes en 2010, il envisage de fermer la fromagerie de Xertigny dans les Vosges, en supprimant 128 emplois sur 162. Les seuls emplois maintenus seraient ceux de la collecte du lait. Il est question d'un hypothétique reclassement dans un autre site du groupe situé à 60 km.

Le 1^{er} septembre, les travailleurs ont entamé une grève illimitée avec un piquet de grève. Par solidarité, les chauffeurs

qui, officiellement ne sont pas – pas encore ? – visés, ont cessé la collecte du lait.

Vendredi, Sarkozy était en visite dans les Vosges. Son explication du chômage ? La crise mondiale et les 35 heures ! Son représentant, dépêché à l'usine de Xertigny, est venu s'entretenir avec les représentants du

personnel pour présenter... le point de vue de Lactalis, expliquant que « *le site est une ancienne brasserie dont les locaux ne sont pas adaptés* » ! Certes le site est une ancienne brasserie, mais il y a soixante-dix ans qu'elle a été transformée en fromagerie ! Quant à une éventuelle inadaptation, Lactalis

aurait pu s'en apercevoir en 2002, au moment du rachat au groupe Bel. Mais bien sûr tout ceci n'est qu'un prétexte.

Lundi 5 septembre au matin, la direction exigeait que les grilles soient débloquées avant de discuter. Avant midi, des producteurs de lait sont venus avec leurs tracteurs apporter

leur soutien aux travailleurs, et aussi pour dire leur refus de devoir jeter des milliers de litres de lait. Dans l'après-midi deux représentants de la direction du groupe sont arrivés et ont été reçus avec colère et détermination. Ils voulaient entamer une discussion avec les seuls producteurs, mais ceux-ci ont réclamé la présence des représentants du personnel, ce que les envoyés du groupe ont fini par accepter.

Il n'y a aucune raison que les travailleurs acceptent le sacrifice de leurs emplois uniquement pour que Lactalis puisse continuer à faire son beurre.

Correspondant LO

Le groupe Lactalis est le premier groupe laitier mondial, avec 52 000 salariés et 198 sites industriels. Il appartient à la famille Besnier : le PDG, Emmanuel Besnier, est la quinzième fortune du pays avec 2,5 milliards d'euros.

Au supermarché, on

trouve forcément Lactalis au travers de ses marques : Président, Lactel, Bridel, Roquefort Société, Louis Rigal, Maria Grimal, Lanquetot, Rouy, Lou Pérac, Salakis, Rondelé, Primèvre, Lepetit, Munster les Petits Amis, Istara, Chaussée aux Moines, Le Marin, Galbani, etc.

Le groupe met sur le pavé les travailleurs des sites qu'il estime trop peu rentables et, parallèlement, achète d'autres entreprises en y mettant l'argent qu'il faut. Dernière acquisition en date : Parmalat, le géant italien, pour près de 5 milliards d'euros.

• Mediator

Quarante ans de mensonges de Servier

C'est sous ce titre accusateur que le journal *Libération* du 6 septembre fait état des dernières révélations dans le scandale du Mediator, ce médicament des laboratoires Servier qui a fait entre 500 et 2 000 victimes avant d'être retiré du marché en 2009. Les témoignages recueillis cet été par les juges chargés des plaintes pour « tromperie », « homicide involontaire » et « escroquerie » contre Servier sont édifiants.

Ainsi, le professeur Charpentier, un des médecins qui ont supervisé les études destinées à obtenir l'autorisation de mise sur le marché (AMM) du Mediator en 1973, dit aujourd'hui – après avoir fait toute sa carrière chez Servier – que son travail a été falsifié pour pouvoir présenter la molécule comme un médicament antidiabétique en supprimant

toute référence à ses propriétés coupe-faim (anorexigènes). Le dossier présenté en 1973 pour obtenir l'AMM ne parlait donc que des propriétés – qui sont minimales – du Mediator sur le métabolisme des glucides et des lipides pour en faire un médicament utile au diabétique obèse, ce qu'il n'était pas. Et le professeur Charpentier d'ajouter : « Le choix du diabète s'explique car c'est un domaine infiniment plus rentable pour les laboratoires »... Et en effet près de cinq millions de malades ont pris du Mediator, qui fut de ce fait un médicament très rentable. Les déclarations du professeur Charpentier ont été confirmées par un autre témoin, le pharmacologue Duhault, présenté comme un des « découvreurs » du Mediator en 1966, qui lui aussi a déclaré aux juges que le produit était d'abord et avant tout un coupe-faim.

Le Fonds public d'indemnisation des victimes du Mediator ouvert le 1^{er} septembre a reçu plus de 500 appels et



130 dossiers ont été déposés. Ce fonds sera géré par l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux, l'Oniam. À partir de l'avis d'experts, les laboratoires Servier devront faire une proposition d'indemnisation. S'ils refusent, les malades seront indemnisés par l'Oniam qui se retournera

ensuite vers la justice pour essayer d'obtenir que Servier rembourse les sommes versées. On sait que l'attitude du laboratoire est d'essayer de faire porter la responsabilité sur les médecins qui ont prescrit le médicament à des malades non diabétiques – ce qui serait le cas dans 77 %

des prescriptions d'après une étude de l'Agence française du médicament. Servier aidé de son armée d'avocats se lancera dans des procès longs et coûteux pour nier ses responsabilités, laissant aux contribuables le soin de payer la note.

Cédric DUVAL

• Euthanasie

Nouvelle mise en examen d'un médecin

Le 12 août, le docteur Bonnemaison, médecin urgentiste à l'hôpital de Bayonne, était mis en examen pour « empoisonnement sur personnes vulnérables ». Il lui est reproché, et il ne nie pas les faits, d'avoir abrégé les souffrances d'au moins quatre personnes âgées en fin de vie en leur administrant des « substances ayant entraîné le décès immédiat ». Pour cet acte d'euthanasie dite active, il est passible de la réclusion criminelle à perpétuité.

Dans les hôpitaux, c'est tous les jours que des soignants sont confrontés au problème de mettre fin au calvaire de malades en fin de vie, pour lesquels la médecine ne peut plus rien. Seuls quelques cas filtrent au grand jour, posant alors publiquement le problème.

On se souvient de Vincent Humbert, paralysé, muet et pratiquement aveugle suite à un accident de voiture mais...

conscient. Il avait choisi de ne plus vivre, mais c'est sa mère qui avait dû se charger d'abrégé ses souffrances en lui administrant des barbituriques. Sauf que Vincent avait survécu, dans le coma. Alors, le médecin réanimateur avait débranché le respirateur qui le maintenait en vie. C'était en septembre 2003. La mère et le médecin avaient été mis en examen pour « administration de substances toxiques » et « empoisonnement avec préméditation ». Ils risquaient la prison mais le juge avait déclaré un non-lieu, preuve de l'écart entre la vision de la loi et la réalité, ainsi que de l'hypocrisie qui régnait et qui règne encore.

C'est à la suite de cette « affaire » Humbert que fut votée, en avril 2005, la loi relative aux droits des patients en fin de vie, dite loi Léonetti. Elle a instauré, dans un cadre où l'avis du patient ou celui de son entourage est requis et où la décision implique toute l'équipe soignante, un droit au « laisser mourir ». En effet

cette loi refuse et condamne « l'obstination déraisonnable », c'est-à-dire l'acharnement thérapeutique, elle rend obligatoire le soulagement des douleurs et elle autorise l'administration d'antalgiques à forte dose, même s'il existe un risque d'abrégé la vie du malade.

La loi Léonetti a marqué un progrès. En légalisant l'euthanasie passive, elle a mis fin à une certaine hypocrisie. En partie seulement. Deux ans plus tard, en 2007, éclatait « l'affaire » de l'hôpital de Saint-Astier, en Dordogne. Une médecin et une infirmière étaient accusées d'empoisonnement, d'euthanasie active, pour avoir injecté une substance mortelle à une femme en phase terminale de cancer qui leur avait demandé d'en finir. La cour d'assises avait acquitté l'infirmière et condamné la médecin à un an de prison avec sursis, mais sans inscrire la peine dans son casier judiciaire afin qu'elle puisse continuer d'exercer. L'hypocrisie demeure.

Aujourd'hui, « l'affaire »

Bonnemaison pose de nouveau le problème. Soupçonné d'euthanasie active, le médecin urgentiste a été laissé en liberté, mais on ne sait pas pour l'instant ce que l'enquête et la justice décideront pour la suite. Par la voix de son avocat, il affirme avoir réagi « face à sa conscience de médecin (...) pour abrégé les souffrances de quelques minutes, de quelques heures parfois, pour certaines personnes qui étaient dans son service ». Et les manifestations de soutien à son égard à l'hôpital de Bayonne ont montré l'estime que lui vouent ses collègues mais aussi que le problème est récurrent, fait partie des préoccupations de tous les personnels soignants.

À cette occasion, la mère de Vincent Humbert a réaffirmé que la loi est insuffisante. À des fins d'humanité, elle demande qu'elle permette « une aide active à mourir et non un simple laisser mourir. » De nombreuses voix s'élèvent pour la dépénalisation de l'euthanasie. Les partisans du

« Droit à mourir dans la dignité » en appellent à la liberté de choisir sa fin de vie.

Certes, on devrait pouvoir choisir consciemment les modalités de sa mort. Mais, concrètement, comment encadrer ce droit ? Trouver des solutions humaines pour la fin de vie est un problème qui, comme bien d'autres, ne peut pas être résolu dans une société où tout est dicté par l'argent. Tout le système de santé est soumis à la pression de la rentabilité. Les personnels sont trop peu nombreux, débordés, souvent dans l'impossibilité de prendre le temps de soulager ne serait-ce que la douleur morale des mourants.

Alors, des médecins, des infirmières, parfois les malades eux-mêmes ou leurs proches se débrouillent et font face par leurs propres moyens. Et ce n'est pas aux tenants d'un ordre moral qui fait fi des douleurs de les condamner, ni à ceux qui refusent les moyens qui permettraient une fin dans la dignité.

Sophie GARGAN